

# Trait D'Union

Le magazine d'informations de KIRCHBERG



N° 50  
Décembre  
2022

# Sommaire

## Collectivités

Mot du Maire	3
Finances communales	4
Principales décisions du conseil municipal	6
Conseil de Fabrique	7
La vie de notre école	8
Unité d'appui de sécurité civile	11
SIKW	12
Arrêt sur images	16

## Au cœur du village

Eau potable	18
Réalisations	19
Autres travaux	20
Réflexion	21

## Parlons-en

Matinée citoyenne	22
Notre village tout en harmonie	24
Découvrir d'autres horizons	26
Parc Naturel Régional des ballons des Vosges en action dans la Vallée de la Doller	29
Repas des voisins 2022	31

## Fleurissement

Concours des maisons fleuries	32
Chronique d'une fin de Fleurissement annoncé	34

## Divers et infos

Recyclage des bouchons ARAME / Caritas Masevaux	35
PLUi et démarches urbanisme	36
Société d'histoire / Restos du Cœur	37
Mobilité / Piscine	38
Agir vers l'emploi / Culture	39

## Au fil du temps

Souvenirs d'archives / 60 ans après 1962-2022 Henri Lindecker	40
Les Rescapés de l'Amicale de la classe 59/79 de Kirchberg/Wegscheid en vacances	41
Métiers d'autrefois, le berger communal	42

## Associations

Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club	43
Chorale Ste Cécile	43
Club de l'Amitié	44
Musique St Vincent	45
Club de gym	46
Tennis club de la Doller	48
Club pongiste	53
Tir à l'arc	55
Forestiers d'Alsace	56
Amicale des anciens Sapeurs Pompiers	58
Société de pêche de Kirchberg-Wegscheid	59

## Au fil de la vie

## Infos pratiques

### Ont participé à la réalisation de ce magazine :

Adrien BEHRA, Floriane BEHRA, Marie-Christine BEHRA, Jean-Marie BERLINGER, Christelle BERNARD-BRUDER, Michel BOUTANT, Caritas, Communauté de Communes, Forestier d'Alsace : Samuel JEHL, Claire FREYTAG, Manon FURTER, Christian GALLI, Denis GASSER, Roland HAFFNER, Jean-Denis HASSENBOEHLER, Thomas IMBER, Pascal KESSLER, Pascale KIRCHHOFFER, Anne-Sophie KRAFFT Maurice KLINGLER, Marie KOEGLER, Jean LINDECKER, Danièle MAILLARD, Sacha MAILLARD, Pascal MAITRE, Christian MAZEAU, Christian MOURGUET, Marie-Odile NICOT-ZELLER, Fabienne ORLANDI, Liliane PATTY, Marie-Reine RELOT, Restos du Cœur, Geneviève SCHIRM, Camille SCHNOEBELEN, Laurent SEGUIN, Société d'Histoire, Maurice STEINER, Émilie STEININGER.

**TRAIT D'UNION** - Dépôt légal N°E384/83

**Tiré et distribué gratuitement** : à 400 exemplaires

**Responsable de la publication** : Michel BOUTANT

**Photo de couverture** : Lachtelweiher - Sacha MAILLARD

**Photo de la quatrième de couverture** : Illustration « matinée paisible au village » - Floriane BEHRA étudiante.

**Réalisation** : DOLLER GRAPHIQUES MASEVAUX

# Mot du Maire



Mes très chères citoyennes,  
mes très chers citoyens,

**N**ous vivons un temps troublé et dire cela ainsi constitue, j'en ai conscience, une douce litote, une rhétorique qui consiste à tenter d'atténuer la dureté de la réalité des moments que nous traversons tous, à titre individuel ou collectif.

Notre monde paraît déjà bien déchiré par la guerre, la crise financière, le réchauffement de la planète, la diffusion de pandémies et si « notre maison brûle », comme le disait Jacques CHIRAC, notre ancien Président de la République, nous sommes de moins en moins nombreux à regarder ailleurs. Mais que faire à titre individuel pour y remédier ? Pas grand' chose,

certes. Nous pouvons toutefois tous agir, chacun à son niveau, afin de faire preuve de résilience, en témoignant de notre faculté à surmonter ces traumatismes, en continuant d'évoluer dans un contexte hostile.

Ceux qui ont été frappés par le malheur au cours de leur vie peuvent nous témoigner que remonter la pente est difficile, ardu. Je fais partie de ceux qui pensent que la condition, pour aborder ces épreuves de la vie, est de devenir plus résilient.

Les chercheurs s'accordent à dire que tous les êtres humains seraient en capacité de faire preuve de faculté de résistance et qu'il est possible de développer cette aptitude à tout âge. Il est aussi possible, à les entendre, de devenir plus fort en mettant en œuvre quelques actions afin d'améliorer son mental et en s'appuyant sur les traits de personnalité suivants :

- La perspicacité : vous saisissez facilement les choses difficiles.
- L'autonomie : vous êtes indépendant, capable d'agir seul.
- La sociabilité : vous êtes agréable et vous vous liez facilement aux autres.
- L'empathie : vous percevez ce que ressent l'autre.
- L'altruisme : vous vous souciez du bien de l'autre.
- La créativité : vous êtes capable d'inventer, de réaliser quelque chose de nouveau.
- La moralité : vous vous conduisez de manière conforme, en respectant les règles.
- L'humour : vous savez rire de tout, même dans les moments difficiles.

C'est donc le vœu que je formule en cette fin d'année, à l'aube de cette nouvelle période de notre vie, que chacune et chacun d'entre-nous, puissions devenir plus perspicace, autonome, sociable, empathique, altruiste, créatif, en ne perdant jamais notre faculté de rire et sourire.

Ce sera aussi le programme et l'engagement de vos élus pour poursuivre la tâche que vous nous avez confiée de gérer au mieux les affaires municipales, pour que notre petite communauté conserve son caractère accueillant et si paisible. ❖

*Sincèrement vôtre,  
Fabienne Orlandi.*



**1) COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2021**

**D**ans sa séance du 08 Avril 2022, le Conseil Municipal a examiné les différents comptes administratifs et de gestion de la Commune de Kirchberg.

Cet examen permet de constater les recettes et les dépenses de l'année précédente (2021), de vérifier au passage si les budgets primitifs et les réalisations budgétaires sont proches les uns des autres. Les sommes dégagées sont reprises dans les prévisions budgétaires de l'année 2022.

Concernant le **BUDGET GÉNÉRAL** le compte administratif 2021 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
394 484.35 €	106 867.52 €	549 928.06 €	160 385.39 €
<b>501 351.87 €</b>		<b>710 313.45 €</b>	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 609 997.34 € compte tenu des reports de l'année 2020. La section d'investissement avec des restes à réaliser de dépenses d'un montant de 15 400 € dégage un déficit de 8 863.77 €.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante pour l'année 2022 :

Dépenses d'investissement : 8 863.77 € - Recettes de fonctionnement : 585 733.57 € - Recettes d'investissement 24 263.77 €

Ces comptes administratifs et de gestion ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Concernant le **BUDGET ANNEXE EAU**, le compte administratif et son pendant, le compte de gestion se présentent comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
93 523.18 €	100 216.73 €	107 050.39 €	120 948.25 €
<b>193 739.91 €</b>		<b>227 998.64 €</b>	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 51 546.34 € compte tenu des reports de l'année 2020.

La section d'investissement dégage un excédent de 90 349.73 € compte tenu des restes à réaliser et des reports de l'année 2020.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Recettes d'investissement 90 349.73 €

Recettes de fonctionnement 51 546.34 €

Le **BUDGET ANNEXE FORET** a lui aussi été approuvé et se résume de la manière suivante :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
2 108.93 €	0 €	5 792.78 €	0 €
<b>2 108.93 €</b>		<b>5 792.78 €</b>	

Compte tenu du report de l'année 2020, il ressort un déficit de fonctionnement de 8 473.05 € que le Conseil affecte à l'unanimité aux dépenses de fonctionnement 2022.

**2) BUDGETS PRIMITIFS 2022** : Les budgets primitifs, préparés par la Commission des finances, se présentent comme suit et ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la même séance :

**A) BUDGET GÉNÉRAL**

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	168 100.00 €	Atténuation de charges	0.00 €
Charges de personnel	181 000.00 €	Excédent antérieur	585 733.57 €
Dépenses imprévues	20 000.00 €	Produits et services	40 790.00 €
Atténuation des produits	10 500.00 €	Impôts et taxes	319 924.00 €
Charges de gestion courante	150 358.00 €	Dotations	132 046.13 €
Charges financières	2 500.00 €	Autres produits	6 001.00 €
Dotations provisions semi-budgétaires	500.00 €	Produits financiers	5.00 €
Virement à l'investissement	554 756.70 €	Produits exceptionnels	3 215.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 087 714.70 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 087 714.70 €</b>

Concernant la section d'investissement, elle se résume comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	8 863.77 €	Excédent de fonctionnement	24 263.77 €
Restes à réaliser dépenses	15 400.00 €	Emprunt	300 000.00 €
Remboursement du capital	5 000.00 €	Restes à réaliser recettes	0.00 €
Travaux d'investissements	328 463.70 €	Fonds compensation TVA	24 135.00 €
Travaux immo en cours	600 000.00 €	Subventions Région	0.00 €
Caution logement école	428.00 €	Terrain	65 000.00 €
Imprévus d'investissements	10 000.00 €	Virement du Fonctionnement	554 756.70 €
<b>TOTAL</b>	<b>968 155.47 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>968 155.47 €</b>

Les projets d'investissement pour 2022 sont les suivants :

DÉPENSES	
Achat maison BEHRA rue Hecken	122 610.00 €
Construction de 3 maisons	500 000.00 €
Travaux assainissement, aménagement extérieur	100 000.00 €
Frais de notaire	10 000.00 €
Élargissement voirie (rue Hecken place de retournement)	10 000.00 €
Électricité place	10 000.00 €
Rue des Champs - analyses amiante et inspection	111 000.00 €
eaux pluviales	3 400.00 €
- frais d'honoraires IRH (asssain+EP)	13 500.00 €
<b>TOTAUX des projets</b>	<b>928 463.70 €</b>

Depuis 2017, la commune n'a plus d'emprunt en cours. Néanmoins, un emprunt de 300 000 € pourrait être contracté cette année afin de pouvoir réaliser les travaux prévus. Les taux d'imposition restent inchangés.

**B) BUDGET ANNEXE FORET** : Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 37 543.05 €. Il n'y a pas d'investissement.

**C) BUDGET ANNEXE EAU** : Le budget eau, quant à lui, voit les recettes et les dépenses de fonctionnement se chiffrer à 183 480.34 €. Les recettes et les dépenses d'investissement se chiffrent à 189 685.28 €.

Le prix de base de l'eau et le coût de l'abonnement semestriel du compteur d'eau n'augmentent pas (respectivement 2.56 € HT le m³ et 12 € HT). ❖

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2022

**Rentrée scolaire**

L'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2022 se présente comme suit :

Bâtiment 1 (maternelle) : 8h00 - 11h30 et 13h30 - 16h00

Bâtiment 2 (élémentaire) : 8h05 - 11h35 et 13h35 - 16h05.

**Modification du tableau des effectifs : création d'emploi permanent à temps non complet**

Le Conseil Municipal valide la création d'un poste d'adjoint technique en catégorie C à temps non complet 21.5/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2022.

SÉANCE DU 08 AVRIL 2022

**L'ensemble des comptes administratifs et de gestion de l'année 2021 sont approuvés à l'unanimité.**

**Fixation du prix de l'eau 2022**

Le Conseil Municipal décide, pour la deuxième année consécutive, de ne pas augmenter le prix de base de l'eau. Le prix du m<sup>3</sup> HT s'élève à 2.56 €. La location du compteur est également identique : 12 € HT par semestre.

**Vote des taux d'imposition 2022**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux pour 2022 qui s'établissent de la manière suivante :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	26.77 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	103.20 %

**Vote des budgets** (voir chapitre des finances communales).

SÉANCE DU 03 JUIN 2022

**Rue des champs marché de travaux : renouvellement du réseau de distribution d'eau potable, évacuation des eaux pluviales et aménagement de la voirie**

Le marché de travaux a été attribué au groupement d'entreprises SOGEA - ROYER pour un montant de 171 267.50 € HT (205 521 € TTC).

**Approbation du transfert du bâtiment de l'école maternelle appartenant au S.I.K.W. à la Commune de KIRCHBERG**

Le Conseil Municipal approuve le transfert de propriété, qui sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023, du bâtiment et du terrain de l'école maternelle situés sur la parcelle cadastrée Section 3 Parcelle 490 d'une contenance de 15 ares 13 centiares pour l'euro symbolique. Il donne tout pouvoir à M<sup>me</sup> le Maire pour la rédaction de l'acte administratif, désigne M. Jean-Denis HASSENBOEHLER, 2<sup>ème</sup> adjoint comme représentant de la Commune.

**SIS SDROWSK : sortie des communes de Sewen, Dolleren, Rimbach- Près-Masevaux et Oberbruck du Syndicat Intercommunal Scolaire**

Le Conseil Municipal accepte la demande de retrait des Communes de SEWEN, DOLLEREN, RIMBACH-PRES-MASEVAUX et OBERBRUCK du Syndicat Intercommunal de SEWEN, DOLLEREN, RIMBACH-PRES-MASEVAUX, OBERBRUCK, WEGSCHEID, SICKERT et KIRCHBERG, à compter du 31 juillet 2022.

**Renouvellement de l'adhésion à la mission RGPD avec le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle**

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2022

**Urbanisme : autorisation pour les permis de démolir**

Suite à l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Vallée de la Doller et du Soultzbach du 15 Juin 2022 en Conseil Communautaire, le Conseil Municipal renouvelle le point suivant : instaurer la demande de permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R421-27 du code de l'urbanisme.

**Examen et approbation du rapport sur l'eau 2021**

Le rapport sur l'eau 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

**Adhésion à la convention de participation risque « santé » proposée par le Centre de Gestion et participation financière de la Collectivité.** ❖

Les fêtes de fin d'année sont là, nous nous apprêtons à fêter Noël, et c'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée. Les contraintes liées à la pandémie du Covid sont moins strictes, même si nous devons toujours rester vigilants, les offices et les célébrations peuvent se dérouler normalement.

Nous avons entrepris les travaux de remplacement complet de la sonorisation de l'église, pour qu'à tout endroit de l'église, on puisse entendre le prédicateur et les lecteurs. Ces travaux ont pris du retard dû aux difficultés d'approvisionnement de la table de mixage, qui permet de mieux répartir le son dans les différentes zones de l'église et derrière l'autel, pour que les choristes puissent également bien entendre. Je comprends que cette situation a été difficile à vivre pour les fidèles et je vous prie de nous en excuser. Le montant des travaux est de 5450,74 €.

Nous avons profité de la présence de l'entreprise HORIZON Event pour réaliser des travaux d'électricité et d'éclairage de l'ambon. Les 4 blocs de secours ont été remplacés et payés par le SIKW que nous remercions.

Nous avons un projet de remplacement des coussins des bancs, des demandes de devis ont été faites, nous prendrons une décision en 2023.

La crèche a été mise en place le samedi 10 décembre par les membres du conseil de Fabrique, avec l'aide précieuse de Pascal KESSLER et de Robert FLUHR. Je remercie l'ensemble des participants.



Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité pour nous aider à financer les frais liés au chauffage de l'église. C'est un poste important pour le conseil de Fabrique, et l'envolée du prix du fioul nous inquiète vraiment pour l'avenir. Les frais liés au chauffage nous amènent à prendre des décisions pour nous adapter à cette situation. C'est dans cet esprit que

nous avons décidé de reconduire le déroulement de la messe du mardi matin dans la salle de la maison des sœurs, plus facile et moins onéreuse à chauffer. Les enveloppes « CHAUFFAGE » ont été déposées dans vos boîtes aux lettres, et vous disposez à présent de plusieurs adresses pour déposer votre don. Nous vous remercions chaleureusement pour vos dons de l'année écoulée, qui représentent 2181 €.

Le pillage du tronc des lumignons a cessé suite à l'arrestation du responsable.

Le dimanche 10 juillet deux violoncellistes, mesdames GRENET et LINDECKER ont donné un concert dans l'après-midi, peu de personnes se sont déplacées, certainement par manque de communication de la part de ces dames. Nous espérons que nous pourrions reprogrammer un concert, parce que ce fût très agréable.



Pendant la période de Noël, le clocher de l'église sera éclairé une partie de la nuit, sur une idée de M. Michel BOUTANT président du SIKW, et les frais liés à l'installation seront pris en charge par l'intercommunalité. La fête patronale de la Saint VINCENT sera célébrée le dimanche 22 janvier 2023. Après l'office, nous invitons l'ensemble des personnes présentes au verre de l'amitié qui sera offert par le conseil de Fabrique au Mille Club.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes bénévoles qui contribuent à la bonne tenue, au nettoyage, et au fleurissement de l'église.

Je remercie également Robert FLUHR qui assure la fonction de sacristain tout au long de l'année. ❖

Jean-Denis HASSENBOEHLER  
Président du conseil de Fabrique de l'Église  
de KIRCHBERG-WEGSCHEID.

## LA VIE DE NOTRE ÉCOLE



M<sup>me</sup> Claire FREITAG

Suite au départ à la retraite de Monsieur Michel ARNOLD en septembre dernier, Le RPI Kirchberg Wegscheid Sickert accueille une nouvelle enseignante, M<sup>me</sup> Claire FREITAG.

Le RPI se compose de 4 classes réparties de la manière suivante :

- \* PS-MS : M<sup>me</sup> Manon FURTER, directrice du RPI, déchargée par M<sup>me</sup> Marie KOEGLER Les mardis.
- Les ATSEM : M<sup>mes</sup> Gordana BINDLER et Marina GASSER
- \* GS-CP : M<sup>me</sup> Pascale KIRCHHOFFER
- Les ATSEM : M<sup>mes</sup> Gordana BINDLER et Marina GASSER
- \* CE1-CE2 : M<sup>me</sup> Claire FREITAG
- \* CMI-CM2 : M<sup>me</sup> Anne-Sophie KRAFFT

### CLASSES DE PS ET MS

Le LUNDI 17 JANVIER 2022, nous nous sommes rendus à la ferme Aux Pampilles de Masevaux.

Pour certains d'entre nous, c'était la première fois que nous prenions le bus, quelle expédition !

Arrivés à la ferme, nous étions accueillis par Elise et Jérôme Les propriétaires de ce bel endroit.

Nous avons découvert des tas d'animaux : des oies, des poussins, des coqs, des poules, des moutons, des lapins, des chèvres, des chevaux, des vaches, des cochons, des ânes.



Nous avons pu caresser les animaux, leur donner à manger du foin ou de la paille.

Nous avons aussi pu découvrir des œufs de différentes tailles.

Nous avons pu constater que les œufs de l'oie se cassent moins facilement que celui de la poule.

Nous avons aussi pu voir la traite d'une chèvre.

C'était super !!



### GS - CP

#### EXPOSITION RAMDAM

Le Lundi 14 mars 2022, la classe de PS/MS et notre classe de GS/CP sommes allés à la MJC de Wittenheim, pour l'exposition RAMDAM à laquelle nous avons participé. C'était une exposition sur le thème des animaux de la ferme.

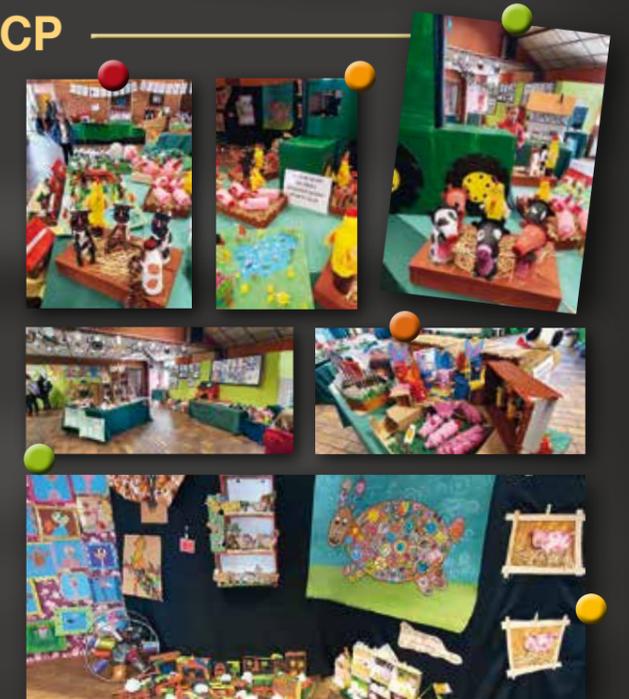
Pendant plusieurs mois, nous avons lu et travaillé avec plusieurs albums sur ce thème, à l'école.

Puis nous avons fabriqué des animaux en utilisant des bouteilles de lait, des cartons, du papier, etc...

Arrivés sur place, avant de visiter l'exposition, nous avons parlé de la poule, des œufs, et certains d'entre nous ont fait des jeux avec des animatrices.

Puis nous sommes allés visiter l'exposition où nous avons vu nos productions : nos poules, nos vaches et nos cochons, ainsi que celles des PS et MS et plein d'autres bricolages faits par d'autres écoles. C'était très beau et il y avait plein d'idées très chouettes.

BRAVO à tous les participants !



### CE1 - CE2

#### Une rentrée en musique !

Cette année, nous les élèves de la classe de CE1-CE2 avons participé avec les autres classes du RPI à la rentrée en musique. Ce projet était proposé par LAOS (L'Association des Œuvres Scolaires) en partenariat avec l'école de musique de Masevaux.

Nous avons appris 2 chants. Le premier était en japonais. Il s'appelait Hakai Hana. On ne comprenait pas les paroles. Au début, on pensait qu'on n'arriverait jamais à l'apprendre. Finalement on a bien réussi. C'était même drôle de chanter en japonais. On apprenait le chant en classe avec la maîtresse et on devait revoir les paroles à la maison avec les parents. Eux aussi ils étaient étonnés.

Le deuxième chant était en français, il s'appelait rock and drôle. Les paroles étaient plus faciles à apprendre mais il était assez rapide. Comme il était long, nous on a appris que les deux premières strophes et la classe des CM a appris les deux suivantes.

Les deux autres classes, celle des maternelles et celle des GS-CP ont appris les refrains des deux chansons.

On s'est tous retrouvés, les quatre classes de l'école du RPI, dans la cour de la maternelle le mardi 4 octobre vers 11h pour s'entraîner à chanter ensemble. Ensuite, vers 11h30, les parents étaient invités à venir nous écouter.

Une professeure de violon de l'école de musique de Masevaux est venue nous rejoindre pour nous accompagner. C'était trop chouette ! Nous avons été bien applaudis par le public. Nous avons tous aimé chanter ensemble. D'ailleurs, les maîtresses ont aussi envie de le refaire.

Les élèves de la classe de CE1-CE2



## CM1 - CM2

### La visite du pressoir de Wegscheid

Mardi 11 octobre 2022, nous étions invités à fabriquer du jus de pomme. En début d'après-midi, nous avons été accueillis par deux arboriculteurs et M. Berlinger.

D'abord, nous sommes allés au verger pour cueillir les pommes. Avec une perche, l'arbre a été secoué et nous avons ramassé les pommes. Nous avons lavé les pommes dans une grande bassine. Nous étions un peu mouillés, mais c'était à cause du tuyau d'arrosage qui ne voulait pas tenir en place !

Ensuite, nous avons mis les pommes dans un broyeur. Il a fallu les couper en morceaux et enlever les parties abîmées. Elles ont été réduites en purée.

Les seaux de purée ont été versés dans la cage du pressoir. Le couvercle a été posé et serré. Ensuite, de l'eau a été envoyée par un tuyau dans un ballon en caoutchouc qui se trouve au centre de la cage. Le ballon s'est gonflé d'eau et a poussé la purée contre les parois de la cage. Le jus a commencé à sortir par les petits trous de la cage et a coulé dans la maie, puis dans un seau. Certains ont été aspergés. Ce pressoir fonctionne avec la force de l'eau, il s'appelle pressoir hydraulique.

Il ne nous restait plus qu'à déguster. Tout le monde a aimé le jus de pomme et en a redemandé. Nous avons eu une poche de 5L en cadeau et nous en avons bu aussi le jeudi suivant.

Nous avons beaucoup apprécié cette sortie.

Texte collectif des CM1-CM2.



### La superbe excursion

Jeudi 24 février, en arrivant dans cour, tous les élèves sont excités. Ça y est, pelles ou pioche à la main, nous montons dans le bus avec les CE1-CE2. Un peu plus tard, nous voilà arrivés à Wegscheid, près de chez Keira. Nous commençons tous à marcher. Un journaliste nous accompagne pour faire une émission. Arrivés en haut, beaucoup de gens nous attendent dans la boue. Il y a : L'ONF (Office National des Forêts), M. Berlinger (Maire de Wegscheid), M. Hirth (Maire de Sickert), Aimy Caradec (de l'association A tree for you) et Marie Lorio (la dame qui est venue en classe nous parler de Forest & Life). Ils se mettent à nous dire pourquoi on doit planter des arbres : " À cause du réchauffement climatique, les arbres s'affaiblissent et les insectes les attaquent. Il faut les couper avant que les insectes ne se répandent ". Après les explications, nous partons pour planter des arbres. Ils sont tout petits, mais ce ne sont pas des graines. Il y a du douglas, du mélèze et du pin laricio de Corse. Planter un arbre est simple : un adulte creuse un trou, un élève met un arbre dedans en faisant bien attention à ce que les racines ne sortent pas et on tasse. Avant de planter les arbres, nous avons fait des groupes de 5. Des agents de L'ONF ont planté deux arbres avec des tissus bleu blanc rouge. Il y avait même un drone qui nous filmaient. Le journaliste a posé des questions à certains élèves. Après la plantation, nous avons reçu un délicieux chocolat chaud, un livre-jeu. Il y avait aussi une carte postale et un certificat de plantation. En rentrant dans le bus, nous avons dû mettre des espèces de sacs-poubelle aux pieds tellement nos chaussures étaient sales. Nous nous souviendrons longtemps de cette journée car elle nous a beaucoup plu, je suis fière d'avoir aidé la Terre.

Marilou

## Collectivités

## UNITÉ D'APPUI DE SÉCURITÉ CIVILE



Cette année, nous sommes intervenus à plusieurs reprises, nous avons retiré 5 nids de frelons et 2 de guêpes.

Nous avons effectué 3 exercices. Lors de l'exercice d'automne, une équipe a effectué du débroussaillage et a coupé des arbustes sauvages entre la cour de l'école maternelle et le local de l'unité d'appui et de sécurité civile.

Nous avons également participé, avec nos vétérans, aux commémorations aux monuments aux morts du 8 mai et du 11 novembre.

Dans le trait d'union précédent, je vous présentais 2 nouvelles recrues, cette année nous avons un départ dû à la limite d'âge qui est de 75 ans. Il s'agit de Maurice LINDECKER, que je remercie chaleureusement pour tous les services rendus.



**Je terminerai ces quelques mots en vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2023.**

**Pascal KESSLER,**  
responsable de l'unité d'appui et de sécurité civile.



Le Conseil Syndical s'est réuni à deux reprises cette année. Lors de la première réunion le 14 avril, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été adoptés à l'unanimité.

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	63 479.50 €	Excédent antérieur	18 696.18 €
Charges de personnel	13 000.00 €	Remboursements des redevables	6 700.00 €
Virement à la section d'investissement	14 026.80 €	Concessions cimetière et autres	4 240.00 €
Charges de gestion	19 448.00 €	Dotation et participation de Kirchberg	55 810.00 €
Charges financières et exceptionnelles	204.88 €	Dotation et participation de Wegscheid	24 230.00 €
Dotation provisions semi-budgétaires	877.00 €		
Dépenses imprévues	4 000.00 €	Revenus d'immeubles	8 000.00 €
Opération d'ordre	2 640.00 €	Produits exceptionnels	
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>117 676.18 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>117 676.18 €</b>

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 14 438 €.

**BUDGET D'INVESTISSEMENT**

Le budget d'investissement 2022 s'élève à 94 410.47 €.

DÉPENSES		RECETTES	
Résultat reporté	12 615.31 €	Réserve	12 615.31 €
Remboursement du capital	0.00 €	FCTVA	4 040.00 €
Travaux	76 634.00 €	Virement du fonctionnement	14 026.80 €
Reste à réaliser	0.00 €	Reste à réaliser	0.00 €
Cautions (location Presbytère)	500.00 €	Subventions	21 088.36 €
Emprunt	3 906.28 €	Emprunt	40 000.00 €
Dépenses imprévues	754.88 €	Opération d'ordre frais études	2 640.00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>94 410.47 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>94 410.47 €</b>

**DÉTAIL DES TRAVAUX D' INVESTISSEMENT 2022 - PROJETS ET RÉALISATIONS**

PROJETS		RÉALISATIONS	SUBVENTIONS
<b>CAVEAU</b>			
Sanitaires (accès PMR)	13 000.00 €	12 531.00 €	
Installation d'une chambre froide	5 000.00 €		
Aménagement terrasse	12 000.00 €		
<b>ÉCOLE MATERNELLE</b>			
Équipement rideaux bureau de direction	300.00 €		
Isolation bâtiment	45 734.00 €	45 734.00 €	
			19 956.36 €
<b>CIMETIÈRE</b>			
Aménagement	600.00 €	190.00 €	
<b>IMPRÉVUS</b>	754.88 €	754.88 €	
<b>TOTAL</b>	<b>77 388.88 €</b>	<b>59 209.88 €</b>	

En vue de la prévision des travaux d'isolation à l'école maternelle, un emprunt de 40 000€ a été souscrit auprès du Crédit Agricole sur une durée de 60 mois au taux fixe de 1.050% (à compter du 16 mai 2022).

Une convention de mise à disposition de l'ancien terrain de football à Wegscheid (désaffecté) au profit de l'Association « Les Robins de la Doller » a été établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction à compter du 20 avril 2022 moyennant une cotisation annuelle de 150 €.



Ce terrain extérieur va permettre de diversifier leurs activités (parcours nature) et de s'ouvrir aux compétitions.

Deux conteneurs sont déjà en place afin d'y stocker du matériel. Le chantier d'aménagement est pour l'instant, en pause dans l'attente de subventions sollicitées.

La deuxième séance du 21 octobre était orientée principalement sur la situation des travaux, sur l'école maternelle mais également sur le devenir du caveau de la Maison de Pays.

**ÉCOLE MATERNELLE**

- Les travaux d'isolation programmés ont débuté avant la rentrée scolaire par le traitement de l'amiante (plaque d'éternit) avec une société spécialisée pour un montant de 11 712€.



»» Le chantier, avec l'entreprise Christophe BEHRA, s'est poursuivi mi-septembre pour se terminer le 2 novembre – lattage ; contre-lattage ; mousse de polyuréthane de 80 mm et pose de plaques de tôle – coût des travaux : 34 022.12€.

La subvention sollicitée auprès de l'État (Dotation d'Équipement Territoires Ruraux) a été octroyée au S I K W soit 14 239€ (40%) à laquelle se rajoute la participation de la Commune de SICKERT aux frais d'investissement pour un montant de 5 717.36€



• Transfert du bâtiment et du terrain  
Lors du Conseil Syndical du 5 novembre 2021, pour des raisons pragmatiques et de lisibilité, j'avais fait la proposition de transférer l'école maternelle à la commune de KIRCHBERG. Par une délibération, ce principe avait été acté à l'unanimité mais la décision de modification était subordonnée à l'accord des deux conseils municipaux.

Les délibérations de KIRCHBERG le 3 juin 2022 et de WEGSCHEID le 28 juin 2022 ont porté validation de ce transfert à la commune. Il deviendra effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2023 par la rédaction d'un acte administratif. Ainsi, nous avons fait un pas en avant pour une meilleure lisibilité au regard de l'Inspection Académique

en particulier :

- Une seule entité scolaire sur une collectivité
- Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) concentré ou « groupe scolaire » même sur deux bâtiments retrouve tout son sens et son intérêt.
- Plus simple et recevable pour formuler les demandes de subvention (DSIL-DETR...)
- Plus simple également pour aborder les répartitions de charges de gestion.

**LE CAVEAU**

Eh oui, encore un peu de patience... Il faut y croire !

• La société évoquée en septembre 2021 est toujours en piste. Un bail commercial, en prenant attache auprès d'un juriste de la Chambre de Commerce a été signé le 12 juillet 2022 permettant la création de cette société. Les aléas administratifs conjugués à la période des vacances n'ont pas facilité les choses. Il manque toujours un document qui ne fait que retarder un peu plus son aboutissement et son enregistrement.

La date d'ouverture du 12 avril 2023 reste une hypothèse qu'il ne faut pas perdre de vue mais nous partons avec bientôt 4 mois de retard. À suivre...

- Les sanitaires



L'entreprise MC.RENOCONCEPT de Mulhouse a été retenue pour intervenir sur cet espace sanitaire afin de le rendre accessible PMR. Le projet a été transmis à la DDT de Colmar le 16 juin avec une réponse positive en retour le 20 août. Le chantier a débuté le 28 septembre par la démolition des cloisons intérieures et a nécessité l'intervention de nombreux corps de métier. Il sera finalisé début novembre pour un coût de 12 531.66 €

**ÉGLISE**

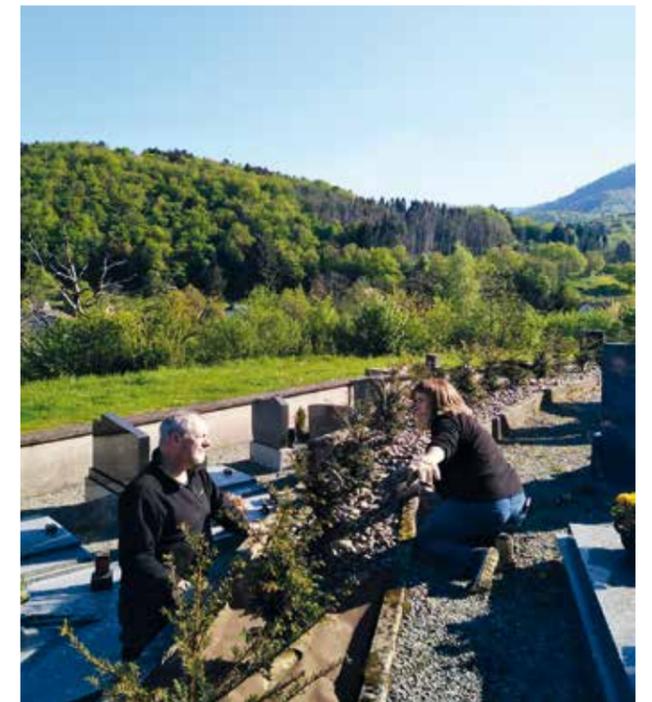
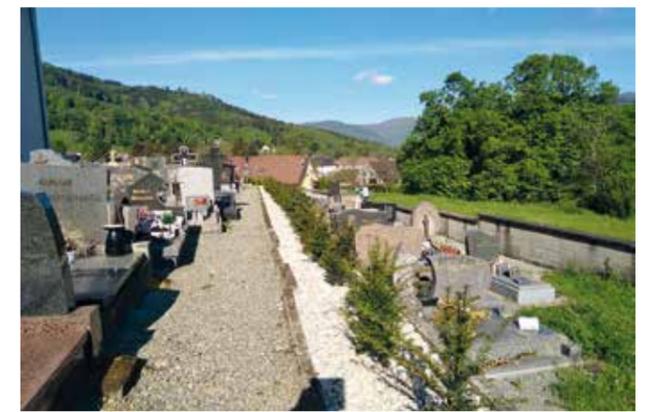


Pour plus de sécurité

- Les tilleuls, remarquables, dans la montée vers l'église ont été élagués par l'entreprise « Élagage et Paysages Haut Rhin » pour un coût de 1 411 €
- Ainsi que les blocs de sécurité à l'intérieur de l'église pour 526 €

**CIMETIÈRE**

- Après la plantation des taxus en remplacement des buis, une belle équipe dynamique s'est attelée à la pose des galets lors de la matinée citoyenne. Les brouettes en rotation ont permis de déplacer les 4 tonnes nécessaires au chantier. Belle opération, physique mais esthétique.



- La végétalisation de certains espaces donne de bons résultats ainsi que l'utilisation du désherbeur thermique (vapeur 120°). L'entretien de ce lieu de recueillement en est grandement facilité même si l'intervention humaine est toujours nécessaire.





**MILLE-CLUB**

Pour plus de sécurité

- Remplacement du coffret de coupure électrique pompiers (chaufferie) à l'extérieur du bâtiment (413 € TTC)



- Local stockage gaz (agents techniques)
- Bloc alarme incendie + déclencheur manuel (1 292 €)
- Élagage des arbres (429 €)

Enfin pour conclure,

- Le traditionnel repas de Noël de nos aînés, après deux années d'absence, revient sur le devant de la scène le 10 décembre pour notre plus grand plaisir. Quelle joie de se retrouver pour cette belle après-midi récréative et conviviale à la Maison de Pays.

Merci aux membres du Club de l'Amitié et à sa Présidente Madame Marie-Reine RELOT aidés par des élus des Conseils Municipaux pour leur investissement. ❖

**Le Président et l'ensemble des membres du Conseil Syndical vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023**

**Prenez soin de vous**

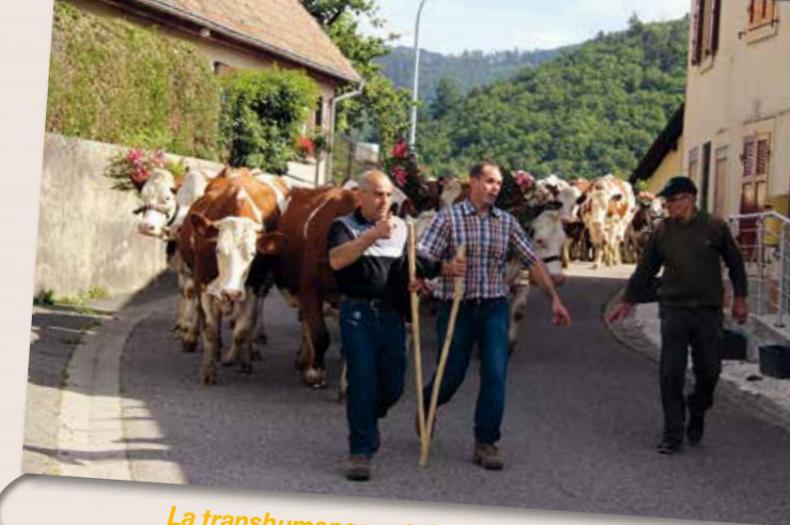
Le Président, *Michel BOUTANT*.



**Distribution des prix Maisons fleuries**  
(4 décembre 2021).



**St Nicolas est au rendez-vous**  
(6 décembre 2021).



**La transhumance est de retour** (28 mai 2022)  
Malheureusement, M. Henri Kippelen nous a quittés le 06 Septembre 2022



**Episode neigeux**  
(10 décembre 2021).



**Le printemps s'invite en hiver**  
(28 mars 2022)



**Colis Noël Personnes âgées**  
(14 décembre 2021).



**Kermesse école - Départ de Michel ARNOLD enseignant CE1-CE2**  
(5 juillet 2022).



**Haie paysagère de Verte Voie à l'automne.**



**Platanes rue Hohbuhl**  
(18 janvier 2022).



**Chalet Sommerseite Poêle à bois défectueux**

**Chalet Sommerseite Poêle à bois remplacé Don de M<sup>me</sup> Isabelle GUY- (Novembre 2022).**



### EAU POTABLE

L'année 2022 a été une année difficile en ce qui concerne la météo. Nous avons passé un été avec très peu de précipitations, ce qui entraîne une gestion très rigoureuse des ressources disponibles.

Les mois de juillet et août ont été très secs, mais le Lachtelweiherbaechlein n'a jamais été à sec, du moins dans la partie supérieure, jusqu'en dessous de la STEYE. Même si en fin de journée il ne nous restait qu'un filet d'eau, nous en avons suffisamment dans nos réservoirs pour alimenter notre réseau. Le personnel communal a été très présent et exemplaire, surtout pendant la période des congés, où chacun a fait l'effort de compenser l'absence de l'autre. Nous nous sommes rendus à la station de filtration plusieurs fois par jour même de nuit pour ajuster le débit de production à la quantité d'eau qui coulait dans le ruisseau et parfois aussi quand nous n'avions plus d'informations sur la télégestion parce que la ligne téléphonique avait été arrachée par un camion. L'engagement de tous a permis de maintenir le service et à chacun de prendre des congés. Merci à tous !

Malgré la sécheresse nous avons réalisé des travaux pendant l'été. Nous avons refait la conduite de départ dans la chambre de captage, avec mise en place d'une purge d'air indispensable en cas de désamorçage du système. Des gaines ont été posées en attente pour rajouter une sonde de niveau qui nous permettrait de moduler l'entrée d'eau du filtre en fonction du niveau du captage. Nous avons profité que le débit d'eau était faible pour refixer la plaque perforée du captage.



Travaux sur le captage.

Nous avons également repris des branchements d'habitation qui étaient très anciens ou défectueux et réalisé des branchements pour des constructions neuves.



Nous profitons également de la réfection totale de la rue des Champs pour remplacer la conduite d'eau potable, les branchements sur le domaine public, ainsi que la conduite de collecte des eaux pluviales, qui était effondrée à plusieurs endroits.

Nous avons lancé les études concernant des grosses opérations d'entretien sur les réservoirs, et le déplacement du traitement final de l'eau avant distribution, qui nous permettrait de faire des économies de chlore. Le tronçon de la conduite en amont du réservoir est également à remplacer et fait partie de cette étude.

Tous ces travaux nous permettent de réduire les pertes d'eau, ce qui nous a permis d'être autonomes toute l'année. Nous n'avons pas eu besoin de solliciter les communes avoisinantes pour avoir de l'eau. Lors des différents travaux que nous avons réalisés, entre autres ceux sur le captage, nous avons fait une demande préalable au service des eaux de Masevaux-Niederbruck par sécurité et ils avaient répondu favorablement. Nous n'en avons pas eu besoin, et nous les remercions pour cette franche collaboration.

Comme toutes les communes de la vallée, on nous a demandé de réduire notre consommation d'eau potable, et de préserver les ressources naturelles, par un arrêté préfectoral. Dès lors nous vous avons demandé de ne plus arroser vos espaces verts, de ne plus laver vos véhicules, et de consommer le moins possible. Nous nous sommes appliqués les mêmes règles, malgré que nous arrosions nos plantes avec de l'eau de pluie qui restait dans nos cuves. Nous vous remercions pour votre sens civique, pour votre compréhension et votre collaboration.

*Je vous souhaite bonne lecture de ces quelques lignes, et je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.*

Jean-Denis HASSENBOEHLER  
Adjoint au Maire.

### SUITE DES RÉALISATIONS :

#### RUE DES CHAMPS

Comme vous avez pu le constater, la rue des Champs est en chantier depuis le 20 octobre. Ce n'est pas une cure de jouvence mais un chantier en profondeur ...



Après le rabotage de la couche d'enrobé (Ets ROYER), les engins sont au travail pour ouvrir la chaussée. Ils sont assez régulièrement confrontés à des roches peu sympathiques qui compliquent et retardent leur avancement (estimation pour certaines autour de 2 tonnes !).

>>>



Toutes les conduites des réseaux, aussi bien l'eau potable que l'eau pluviale seront remplacées (Ets SOGEA).

Le trottoir va retrouver une nouvelle jeunesse ainsi que les candélabres.

Enfin, un nouvelle couche d'enrobé sera posée comme cadeau de Noël, voire au début de l'année prochaine car le chantier a pris du retard.

Le montant des travaux s'élève à 205 520 € TTC. Nous remercions l'ensemble des riverains impactés pour leur compréhension.

**RUE HOHBUHL**

À hauteur du n°53 de la rue Hohbuhl, les travaux de voirie seront réalisés encore en décembre si tout va bien (Ets ROYER) en espérant que les conditions météorologiques seront favorables.



**AUTRES TRAVAUX**

- Du 28 Février au 1<sup>er</sup> Mars, les abords de la route du Lachtelweiher ont été élagués. Les tracteurs équipés de lamier et de broyeur ont redonné plus de profondeur et de lumière à la chaussée.



Ces travaux sont exigeants car ils nécessitent de redoubler de vigilance et d'attention afin de ne pas sectionner les lignes téléphoniques qui traversent les arbres (Entreprise WOLF pour un coût de 1 845.60 €).

- Notre équipe technique s'est investie la semaine suivante au broyage de ce maquis de branchages et au nettoyage des fossés et des abords. Le broyeur a été fort utile et le résultat d'ensemble a été remarquable.



- Les tilleuls de la place de l'École maternelle ont reçu la visite acrobatique des élagueurs le 20 Avril, pour toujours plus de sécurité.



- Le massif au carrefour des rues du Village/Hecken a été réhabilité avec de nouveaux matériaux car l'habillage en rondins de bois avait fait son temps (équipe technique).



**RÉFLEXION**

Quelle solution pour réduire notre consommation électrique au niveau de l'éclairage public ?

La réflexion est d'actualité...

Il y a 5 ans, la commune avait fait le choix judicieux d'investir dans l'éclairage LED sur l'ensemble du parc. Ce choix, moins énergivore, a engendré une économie de l'ordre de 30%.

C'est bien mais il est peut-être possible de faire mieux. Comment ?

- Optimiser l'installation via les horloges astronomiques (en retardant l'allumage et en avançant l'extinction)
- En régulant la puissance de la lumière au niveau des têtes si c'est possible... Nous attendons un retour sur la faisabilité et sur le coût de l'intervention.
- En se penchant sur l'épineuse interrogation de l'extinction partielle (1 candélabre sur 2) car l'extinction nocturne totale n'est pas d'actualité. Laisser un simple halo de lumière est plus efficace que l'extinction totale qui impacterait la durée de vie des LED.

La réflexion est lancée...

*Michel BOUTANT.*



Les élus du conseil municipal de Kirchberg et de Wegscheid ont proposé de participer à une matinée citoyenne le samedi 7 Mai 2022.

Cette matinée a eu un double objectif qui a été de redécouvrir (après 2 ans d'absence) les vertus de l'action collective et réaliser ensemble des projets.

Cette matinée était réservée à tous les habitants de la commune volontaires et bénévoles, petits comme grands, individuellement, entre amis ou en famille selon les envies de partager ou d'apprendre. Il y a eu des travaux pour tous les âges, pour toutes les conditions physiques.

Le but était de réaliser ensemble des travaux d'embellissement, de rénovation, de nettoyage, de désherbage ou d'aménagement de notre cadre de vie et de préserver le patrimoine local et l'entretien des biens communaux.



Les différents ateliers proposés :

- Préparation des massifs pour les fleurs dans différents lieux de la commune
- Pont Langenfeld : débroussaillage de la renouée et nettoyage des berges
- Butte de l'école élémentaire : débroussaillage
- Cimetière : Pose de galets après la plantation de Taxus
- Mille club : travaux intérieur et extérieur
- Service restauration
- Service technique en liaison avec tous les ateliers

C'est une liste non exhaustive mais chacun à sa façon a contribué, dans la bonne humeur, à donner le meilleur lors de cette journée.

Après une matinée bien remplie et dans un esprit de convivialité, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié et en partageant un excellent barbecue. ❖

*Merci à tous les participants et à l'année prochaine pour renouveler cette belle aventure collective.*

*Danièle Maillard.*





# Été 2022



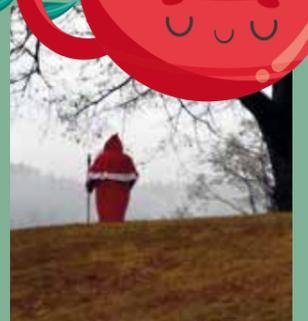

# Pâques 2022



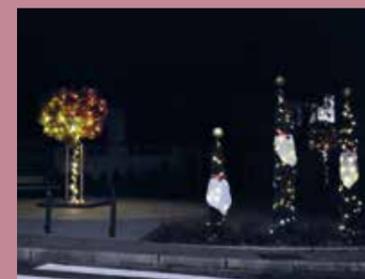




# Saint Nicolas 2021

# Illuminations de Noël 2021

Dans ce dernier article sur mon expérience africaine, je vais évoquer les courts séjours que j'ai faits dans 2 pays voisins du Sénégal, la Guinée-Conakry et la Mauritanie.

Je me suis rendue 2 fois en Guinée en 2009 et en 2013, pour des événements religieux. Malgré son passé communiste et la persécution religieuse de Sekou Touré, la religion catholique a subsisté grâce



Accolade au nouveau prêtre.

surtout aux villageoises, et c'est ainsi que le Monastère de Keur Moussa a été sollicité par l'évêque pour faire une fondation. C'est là que je me suis rendue, et aussi dans le monastère féminin voisin.

Au premier séjour, J'étais accompagnée de 2 femmes sénégalaises qui ont eu l'amère obligation à l'arrivée à l'aéroport de Conakry de recevoir la piqûre du vaccin contre la fièvre jaune, vaccin qu'heureusement je possédais déjà.

La première impression est la **féménisation** de toutes les administrations, douanières, policières, gendarmettes, etc... La période de mon séjour était celle suivant le coup d'état du capitaine Dadis Camara et il régnait une certaine **tension politique**. Les gardes du corps de l'épouse de Dadis, qui se rendait au pèlerinage national catholique à Boffa, étaient des femmes. Sur la route nous menant au monastère à Friguigbé, 150 km de Conakry, il y avait 3 barrages de militaires armés. Heureusement la présence des moines dans le 4/4 nous permettait de passer allégrement ces barrages. Mais lorsque j'ai pris seule un transport en commun, on m'a fait descendre et on m'a longuement interrogée.

La deuxième impression est de trouver un **paysage** totalement différent de celui de Keur Moussa : de l'eau partout, c'est-à-dire des rivières et des lacs, même des cascades, une végétation exubérante, et le relief



Nature et cascade.

montagneux qui inquiéta les Sénégalaises découvrant la route sinueuse. Il faut en effet savoir que le point culminant du Sénégal atteint seulement 563 mètres, il se trouve à l'extrémité orientale limitrophe de la Guinée. Depuis leur arrivée il y a 20 ans, les moines ont défriché, planté, créé des rizières, etc



Récolte d'ananas.

Une autre découverte est l'utilisation répandue de **la langue française**, notamment sur les panneaux publicitaires. En effet, contrairement au Sénégal où une langue régionale, le wolof, est devenue la langue utilisée couramment par tous dans les échanges, en Guinée il n'y a pas de langue nationale mais des langues spécifiques aux régions, et c'est le français qui fait le lien.

Le **parc automobile** était encore plus délabré qu'au Sénégal, et les Nevada sont des 9-places : 2 à l'avant, puis 4 et 3 clients ... Pour rejoindre le monastère par la piste à partir de la route nationale, il faut obligatoirement un 4/4, ou une moto. C'est ainsi que j'ai expérimenté **la moto-taxi !!!**



La famille venant à la messe.

J'ai été reçue partout avec une **grande gentillesse**. Une famille m'a emmenée passer la journée dans une île quasiment paradisiaque, à partir d'un port de pêche ressemblant à ceux du Sénégal. J'ai appris que le père de famille, titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux publics, émargeait toujours au Ministère où il se rendait une fois par semaine pour simplement signer la feuille de présence. **Souvenir du régime précédent ...**



Plage de l'île Roume.

Après mon premier séjour, il y a eu de profonds changements politiques et en 2013 c'était la démocratie avec l'élection d'Alpha Condé comme Président (renversé en 2021 par un coup d'état). Je ne suis pas à même de décrire la situation réelle du pays, m'étant limitée aux contacts avec les religieux. Je sais que la monnaie nationale, le **franc guinéen**, est totalement dévalorisée, s'échangeant contre 0,078 franc cfa...

À mon deuxième séjour, J'ai trouvé un aéroport tout neuf, un peu moins de policiers, et toujours la même gentillesse de la population.

En 2009 également, je me suis rendue en **MAURITANIE** à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des sœurs de saint Joseph venues témoigner de la charité par les œuvres d'éducation, de soins médicaux et de promotion féminine.

La Mauritanie est depuis la constitution de 1991 une **république islamique**, les conversions sont strictement interdites. Il ne peut plus exister d'école ou de dispensaire catholique, les religieuses œuvrent individuellement dans le domaine socio-éducatif, de même les prêtres de la Mission à Nouakchott gèrent une bibliothèque et un foyer pour les étudiants, soutiennent les migrants.

La paroisse catholique est **multi-culturelle** composée uniquement des expatriés et des travailleurs immigrés, venus principalement d'Afrique de l'Ouest.

Lorsque je suis arrivée à la Mission, il m'a été quasiment défendu de me promener seule pour raison de sécurité, il y avait eu récemment l'enlèvement de 2 Européens. Mais j'étais impatiente de découvrir la ville de Nouakchott, ville récente et très différente de Dakar, avec ses larges avenues aérées. La population est composée de Maures-blancs et de Maures-noirs descendants des



La Mission.



»»» esclaves - ce qui a été source de conflits importants. Je n'ai éprouvé aucune inquiétude.

Nous avions l'interdiction de l'ambassade de France de sortir de Nouakchott. Une sœur française connaissant bien la Mauritanie a demandé à un taxi de nous emmener d'abord voir les quartiers populaires, particulièrement **le port de pêche** où les Sénégalais se mêlent aux locaux, puis les **dunes** – à 25 km de Nouakchott. J'ai vu les installations des nomades avec leurs dromadaires.



Port de pêche.



Dunes.



Camp de Nomades.

**La fête chez les sœurs** commença par une grande cérémonie religieuse rassemblant une communauté bigarrée, puis se prolongea par un dîner joyeux avec de multiples invités : les anciens élèves de l'école de l'origine, les officiels et les nombreux amis. C'est ainsi que j'ai pu échanger quelques mots avec Madame Mokhtar Ould Daddah, une Française, veuve du premier Président, qui avait rencontré son mari à Paris pendant



Une partie de l'assistance.



50 ans.

ses études de Droit. Elle avait fréquenté, quelques années avant moi, le Centre Saint-Yves et nous avons pu échanger des souvenirs communs. J'étais placée à table à côté d'une femme politique mauritanienne et nous avons discuté agréablement toute la soirée comme de vieilles connaissances, malgré la différence de nos cultures.



Maure et Mo.

Pour conclure mes récits, je peux dire que le plus grand des bénéfices tirés de ces 13 années passées en Afrique est la découverte de « l'autre », qui enlève la peur et fait tomber les préjugés. ❖

Marie-Odile NICOT-ZELLER.



© Office de tourisme Masevaux-Niederbruck

**Situé sur les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges compte 250 00 habitants. Il accompagne ses 201 communes adhérentes parmi lesquelles celles de la vallée de la Doller. Sa mission consiste à apporter son expertise aux différents projets communaux et intercommunaux qu'ils soient environnementaux, urbains, agricoles, éducatifs ou encore touristiques. Avec un seul préalable : le respect de la charte du Parc que les communes se sont engagées à respecter.**

vivant et habité. Il compte 250 000 habitants et il est bordé de plusieurs agglomérations et villes adhérentes à son projet : Colmar, Mulhouse, Belfort, Lure, Luxeuil-Bains, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges. Ce sont près de 4,5 millions de personnes qui sont à moins de deux heures de voiture de ce « poumon vert de l'Est de la France ». Ici, cohabitent donc les espèces rares, les paysages remarquables avec les villes et les villages et les sites hautement touristiques. Dans ce contexte, les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté, conscientes des forces et des fragilités de ce territoire, ont demandé

**A**vec en son cœur les Hautes-Vosges, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges plonge vers les vallées alsaciennes, lorraines et franc-comtoises. Le plateau des Mille étangs en Haute-Saône en est la seconde grande richesse naturelle. Sur ce vaste territoire, les paysages exceptionnels foisonnent : hautes-chaumes, tourbières, hêtraies-sapinières ou encore pelouses calcaires. Grâce aux cours d'eau, lacs et étangs, l'eau y est partout présente favorisant l'implantation d'une faune et d'une flore exceptionnelles.

Si le Parc naturel régional des Ballons des Vosges abrite un patrimoine naturel d'exception, il n'en est pas moins



© Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV).



» et obtenu son classement par l'État en Parc naturel régional en 1989.

**AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

L'enjeu pour un Parc naturel régional est de démontrer que la préservation des patrimoines est un facteur de développement local. Dans le Parc des Ballons des Vosges, le projet interrégional s'est formé autour des Hautes-Vosges et de 12 vallées qui abritent les activités humaines. Les communes participent à la définition du projet de territoire (la charte). Elles confirment ensuite leur engagement par une adhésion au syndicat mixte du Parc qui décide des actions à mettre en œuvre.

Car si le Parc est connu pour sa préservation des patrimoines naturels et culturels, ses autres missions sont toutes aussi fondamentales. Elles consistent à soutenir l'agriculture, à œuvrer au développement des circuits-courts, à valoriser les savoir-faire et des produits locaux, à favoriser les projets d'urbanisme de qualité, à développer des transports collectifs entre les versants, à améliorer l'accueil de la grande crête, à accompagner les projets scolaires ou encore à informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs.



© Jacques MARTIN

**DANS LA VALLÉE DE LA DOLLER**

Dans la vallée de la Doller, les multiples actions que le Parc a accompagnées en témoignent : animation et mise en œuvre de l'Opération Grand Site au Ballon d'Alsace, gestion de l'accueil de la maison du tourisme au sommet, accompagnement de l'élaboration du Plan Local d'urbanisme intercommunal, échanges autour de l'aménagement du parc animalier de Sentheim, étude sur le réaménagement du cœur de bourg d'Oberbruck et sur le devenir de la Maison Bocklé, accompagnement de la rénovation du belvédère du Fuchsfelsen, dans le cadre de Natura 2000 les îlots de sénescence des forêts communales de Dolleren et de Masevaux-Niederbruck permettant de favoriser les vieilles forêts et leur biodiversité, sans oublier le partenariat avec la maison de la Terre associée aux actions de sensibilisation à destination du Grand Public.

Autant de projets rendus possible grâce à la mutualisation des énergies de tous : habitants, communes, associations, communautés de communes, départements, régions réunis au sein du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.



© Dorte Ehrigand



© Jacques MARTIN

**BALLON D'ALSACE, 4ÈME SITE D'ACCUEIL DU PARC**

À 1171 mètres, le Parc accueille le public en été dans la maison du tourisme située au col des Démineurs sur le site du Ballon d'Alsace. Il offre des informations sur les patrimoines naturels, les paysages ou encore l'histoire du Ballon d'Alsace et ses trois vallées : Doller, Moselle et Savoureuse. Expositions, balades accompagnées et ateliers sont proposés en juillet et en août en partenariat avec Belfort Tourisme, le département du territoire de Belfort, le Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace et les offices de tourisme des communautés de communes de la vallée de la Doller, des Vosges du Sud et des Ballons des Hautes-Vosges. Comme le Ballon d'Alsace, le site d'accueil du Grand Ballon est ouvert en juillet et en août, tandis que Le Tétras 1139 au col de la Schlucht et l'Espace Nature Culture à Château Lambert, en Haute-Saône, accueillent le public toute l'année.

[www.parc-ballons-vosges.fr](http://www.parc-ballons-vosges.fr) / (rubrique sites d'accueil) - [info@parc-ballons-vosges.fr](mailto:info@parc-ballons-vosges.fr)/03 89 77 90 30

**REPAS DES VOISINS 2022**



Être voisins, c'est vivre les uns à côté des autres. Mais ça signifie aussi vivre avec les autres. Le voisinage participe au bonheur d'habiter Kirchberg. C'est ce que nous pensons, au bout de la rue Hecken, en tous cas toutes celles et ceux qui ont pris part à notre quatrième dîner des voisins.

Les résidents du fond de la « Hecca » et de la rue Holtzmatten étaient conviés à notre repas annuel. C'était le 2 août dernier. En cette belle soirée d'été, nous étions douze à occuper le bord de notre rue préférée, pour partager ce que chacun avait préparé.

Gâteaux d'apéritif maison, vins d'Alsace et d'ailleurs, entrées, plats, desserts et bonne humeur étaient au menu !

Le prochain dîner des voisins se tiendra le jeudi 13 juillet 2023, à partir de 18h30, devant le n°57 de la rue Hecken. Que vous soyez né ici ou que vous veniez d'emménager, Kirchbergeois de souche ou Kirchbergeois de coeur, jeune ou ancien, seul ou nombreux, tous les habitants de Kirchberg sont les bienvenus !

**Christian MAZEAU.**

Renseignements au 06 06 41 42 89

Sera reporté en cas de pluie.

### MAISONS AVEC JARDIN

M. et M<sup>me</sup> FLUHR Daniel  
 M. et M<sup>me</sup> BEHRA Hubert  
 M. et M<sup>me</sup> UHLEN Thierry  
 M. et M<sup>me</sup> BIRGENTZLEN Georges  
 M. et M<sup>me</sup> BISCHOFF René  
 M. et M<sup>me</sup> BRUMPTER Paul  
 M. CHESNEAU Bernard  
 et M<sup>me</sup> LAUBER Patricia  
 M. et M<sup>me</sup> GALLI Christian  
 M. et M<sup>me</sup> GASSER Jean-Louis  
 M<sup>me</sup> GINOT Liliane  
 M<sup>me</sup> HOLSTEIN Geneviève  
 M. et M<sup>me</sup> KIPPELEN François  
 M. et M<sup>me</sup> KLINGLER Maurice  
 M. et M<sup>me</sup> LINDECKER André  
 M. et M<sup>me</sup> LINDECKER Patrice  
 M. et M<sup>me</sup> MORITZ Bernard  
 M. et M<sup>me</sup> RINGENBACH Gilles

### MAISONS AVEC FAÇADES

M. et M<sup>me</sup> KLEIN Jean-Paul  
 M. et M<sup>me</sup> SCHOPPERLE Anne Marie  
 et SCHUPP Jean Marie  
 M. et M<sup>me</sup> HAFFNER Charles  
 M. et M<sup>me</sup> BEHRA Dominique  
 M. et M<sup>me</sup> BERGANTZ Pierre - Ehret  
 M. et M<sup>me</sup> FLUHR Robert  
 M. et M<sup>me</sup> GASSER André  
 M<sup>me</sup> KIPPELEN Marie-Louise  
 M. et M<sup>me</sup> LINDECKER Daniel  
 M<sup>me</sup> RAVERDY Yolande  
 M<sup>me</sup> RINGENBACH Josiane  
 M. et M<sup>me</sup> ROOS Jean Paul  
 M. et M<sup>me</sup> STEINER Maurice  
 M. et M<sup>me</sup> TROMMENSCHLAGER Bernard  
 et UHLEN Françoise

### MAISONS AVEC DÉCORATIONS

M. et M<sup>me</sup> GLANTZMANN Michel  
 M. COULON Stéphane  
 et M<sup>me</sup> LACROIX Marie-Laure.



Délibération du Jury.



### Kirchberg, un havre de tranquillité

L'embellissement de la commune crée un havre de tranquillité et de sérénité. Les balcons, les jardins toujours aussi fleuris malgré la canicule, permettent de rêvasser tout en admirant leurs compositions diverses et variées présentes dans toutes les rues du village.

Merci à vous tous, qui malgré les aléas de la météo, continuez à fleurir vos maisons pour le bonheur de nos yeux. Je vous donne rendez-vous pour la saison prochaine. ❖ *Danièle MAILLARD*



## CHRONIQUE D'UNE FIN DE FLEURISSEMENT ANNONCÉ



**F**ace à un été caniculaire, la commune a dû s'adapter. L'eau destinée aux arrosages provenant des récupérateurs d'eau installés au niveau des bâtiments communaux a permis durant un certain temps de subvenir aux besoins des fleurs sans puiser sur le réseau d'eau potable.

Le 3 Août le couperet tombe, les directives Préfectorales nous annoncent l'interdiction d'arroser les espaces verts.

**« On va devoir laisser mourir les fleurs »**

Les agents communaux, voyant les fleurs dépérir sous un soleil de plomb, décident de retirer au plus vite les suspensions et les jardinières.

Une réflexion va devoir s'engager, pour adapter le fleurissement des années à venir à ce genre de phénomènes climatiques.

Merci à Gilles Boeglin, Isabelle Guy, Julien Schertzer, aux 2 agents saisonniers Antoine Lisch et Antoine Maillard ainsi qu'aux bénévoles pour leur dévouement dans l'entretien des fleurs de la commune. ❖

**Merci à vous.**

*Danièle MAILLARD.*



## Divers et infos

## RECYCLAGE DES BOUCHONS ARAME

### RECYCLAGE DES BOUCHONS

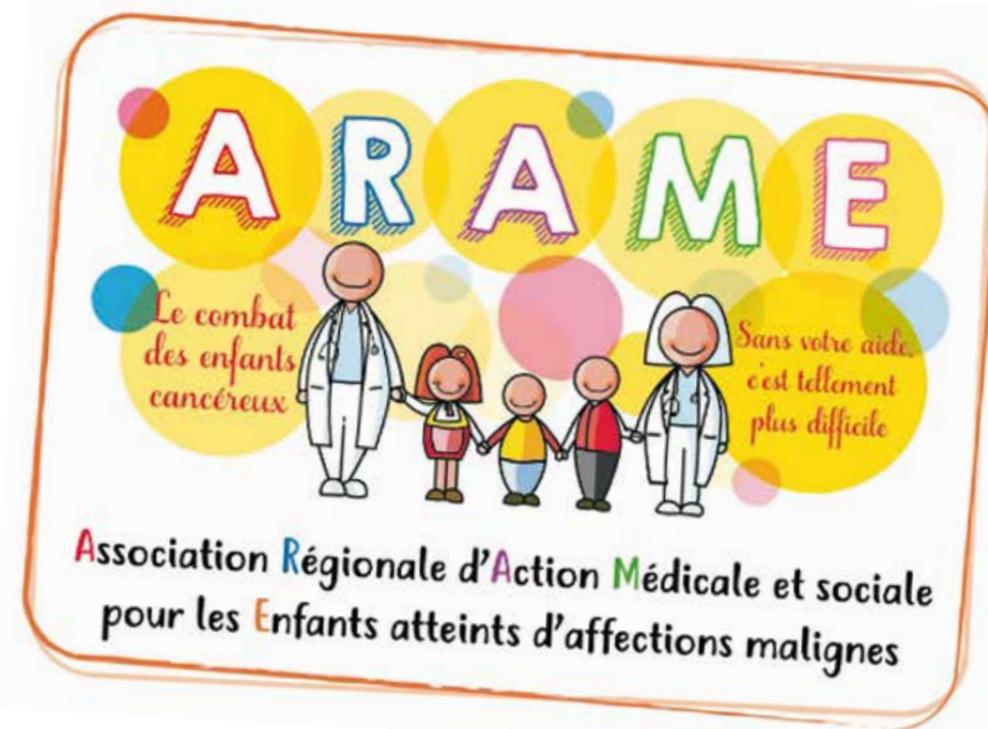
- Plastique
- Liège
- Agglomérée Liège
- Capsules métalliques (bières- champagnes....)
- Couvercles Bocaux

### POUR L'ASSOCIATION

L'ARAME (pour Association Régionale d'Actions Médicales et sociales pour les Enfants atteints d'affections malignes) est une association caritative directement basée à l'hôpital de Strasbourg. Sa mission principale consiste à améliorer le quotidien des enfants atteints de cancer et de maladies du sang.

Les missions de l'ARAME s'orientent sur 3 axes :

- **Les enfants :** jouets, décorations du service, intervenants extérieurs, voyages...
- **Les familles :** aides financières aux familles aux revenus modestes
- **L'hôpital :** financement d'un poste d'infirmière, de matériels de soin, de mobilier...



### POUR DÉPOSER VOS BOUCHONS :

**Mairie de KIRCHBERG :**  
Heures d'ouverture

**ESPACE BURO :**  
Heures d'ouverture  
27 rue Maréchal Foch - 68290 MASEVAUX



## CARITAS MASEVAUX

**C**ARITAS est le représentant du Secours Catholique en Alsace qui possède 81 lieux d'accueil ce qui représente 1800 bénévoles et 170 000 heures de bénévolat par an pour aider les personnes les plus Vulnérables.

Caritas Masevaux est l'un de ces lieux d'accueil où nos bénévoles proposent de l'aide alimentaire, de l'écoute, de l'aide administrative, de la recherche d'emploi, du suivi scolaire et d'après midis conviviales.

Les bénévoles de Caritas Masevaux accueillent entre 10 et 14 personnes par semaine (familles, personnes

isolées ou en grande précarité). La forte inflation ainsi que l'arrivée des réfugiés ukrainiens poussent de nouvelles personnes à demander de l'aide. Elles sont souvent plus jeunes, mono-parentales ou pré-retraités ou n'ont tout simplement pas suffisamment de ressources pour subvenir dignement à leur besoin.

Une crise chasse l'autre. Après la Covid, viennent la précarité, l'inflation et les problèmes de chauffage.

NOTRE VALLEE n'est pas épargnée par la pauvreté, elle n'est pas toujours visible mais malheureusement bien réelle. ❖

APPLICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Depuis le 28 Juin 2022, le PLUi approuvé par le Conseil Communautaire du 15 Juin 2022, est entré en vigueur et annule et remplace le PLU communal. La réglementation de l'urbanisme est la même pour toutes les communes de la CCVDS.

Pour connaître les derniers documents publics et consulter les parcelles, vous pouvez dorénavant consulter les liens suivants :

- https://www.cc-vallee-doller.fr/documents-durbanisme/ (vos SERVICES, PLUi Urbanisme)
ou
https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

Vos démarches pour vos travaux

DP = Déclaration Préalable
PC = Permis de Construire

à titre indicatif, ce document couvre les cas généraux mais pas les exceptions
NOTE: Dans les communes en périmètre protégé, certains travaux dispensés sont soumis à DP

TOIT
Changement de l'aspect de la toiture : DP
Création de combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
< 5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
< 20m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, VELUX, RAVALEMENT FAÇADE, CRÉATION FENÊTRES ET CHANGEMENT VOILETS DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED
Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : aucune formalité
Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m² : DP
Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m² : PC

ABRIS JARDIN
< 5m² : aucune formalité
< 20m² : DP
> 20m² : PC

GARAGE OU CARPORT
< 5m² : aucune formalité
< 20m² : DP
> 20m² : PC

CARAVANE
- de 3 mois par an : aucune formalité mais la caravane doit conserver ses moyens de mobilité



EXTENSION MAISON, VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE
< 5m² : aucune formalité
< 20m² : DP
cas particulier
de 20m² à 40m² en zone U du PLUi
- maison inférieur à 150m² après travaux
- maison déjà supérieur à 150m² avant travaux } DP
> 20m² et maison dépassant les 150m² = PC avec architecte

PISCINE
< 10m² non couverte : aucune formalité
< 100m² couverte : DP
< 100m² avec couverture < 1,80m de haut : DP
> 100m² et/ou 1,80m de haut : PC

PORTAIL MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DE MASEVAUX PRÉSENTE « PATRIMOINE DOLLER » N°32

La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2022 comprend 112 pages abondamment illustrées et rassemble une douzaine d'articles sur l'histoire locale.

Au sommaire :

- Le Rotule de la cour Colongère de Guewenheim en 1579
L'église abbatiale Saint-Léger de Masevaux, les dernières années d'une existence pluriséculaire
César de Waldner : un homme de guerre reconverti à l'industrie
Les premières brasseries de la vallée de Masevaux et l'interdiction de brasser de la bière dans le Haut-Rhin en 1817
L'école de garçons de Sentheim
L'affaire du curé Werck de Sewen-Dolleren (1839-1846)
Il y a cent ans à Masevaux : différend entre la commune et le Club Vosgien
Un témoin pas banal
Le courrier de l'association sportive de Guewenheim à ses joueurs incorporés de force en 1942
Masevaux : la correspondance de Jules Brendlen, Malgré-nous, avec sa maman Joséphine, 1942-1944 (2e partie)
Fabien Schultz, maître verrier, organiste et chef de chœur à Burnhaupt-le-Haut (1950-2012)
Histoire du corps de sapeurs-pompiers de Soppe-le-Bas
Rubrique paléographique
Éphéméride 2021

L'annuaire 2022 est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro » et à l'Office du Tourisme de Masevaux, ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr



Téléphone du Centre Itinérant 06 04 00 57 44
Téléphone du responsable 06 12 71 55 05
Adresse mail AD68.restosroute@restosducoeur.org

DISTRIBUTION 1 fois par semaine

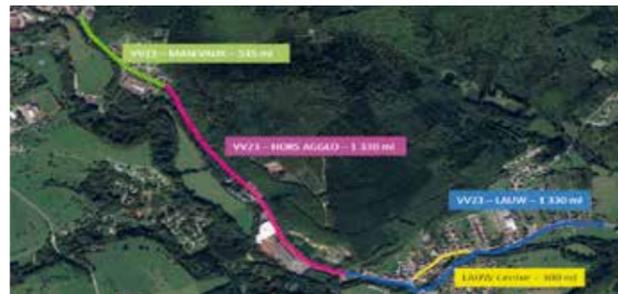
Aux points d'arrêt du Centre :
JEUDI Vallée de la Doller
Lieu N°1 : KIRCHBERG Face Mairie 8h30
Lieu N°2 : SEWEN 10h30
Lieu N°3 : SICKERT 13h30



La Communauté de Communes est devenue Autorité Organisatrice de Mobilité, concernant toutes les formes de mobilités (sauf le transport scolaire, confié à la Région Grand Est) ; pour cela et depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, un agent chargé de mission mobilité a été recruté.

Il s'agit de Florian SPAETY, qui aura la tâche de développer ce service à travers la vallée.

- **Sécurisation de la piste cyclable** Lauw-Masevaux avec le démarrage des travaux en 2023 dans le village de Lauw et en 2024 entre Lauw et Masevaux.



- **Covoiturage** avec la mise en place de lignes régulières vers Mulhouse, avec la phase de test ayant débuté mi-octobre pour les conducteurs en premier et suivi par les passagers d'ici la fin de l'année.
- **Partenariats et comité** à mettre en place pour l'étude de futurs projets.

Contact : Florian SPAETY, chargé de mission mobilité 03 89 38 81 75 fspaety@cc-vallee-doller.fr

PISCINE

Les importants travaux de mise aux normes de l'accueil de la piscine intercommunale vont être réalisés à partir de septembre 2023.

L'accueil et les vestiaires vont être réaménagés, un espace de vie créé pour les maîtres-nageurs et aménagement de l'espace extérieur et la terrasse.

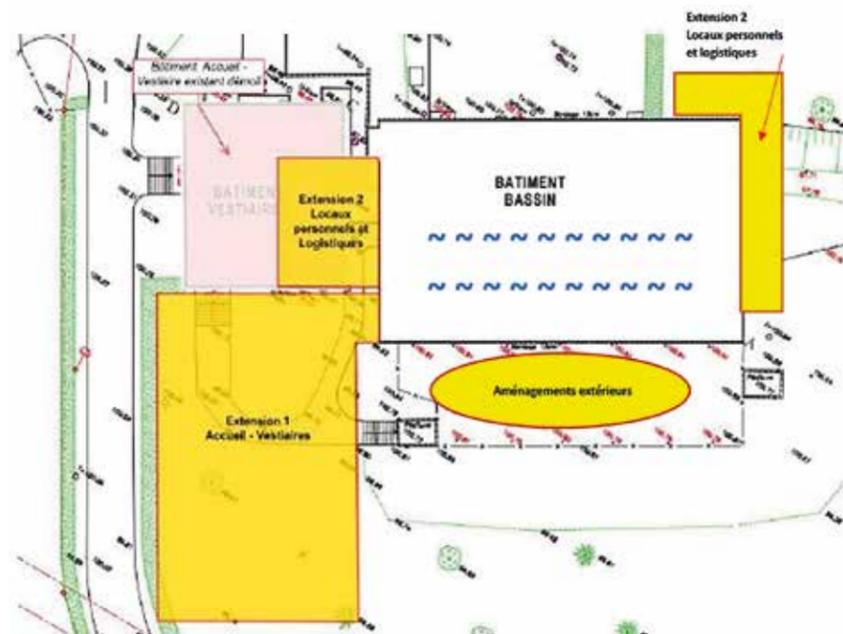
Tout sera mis en œuvre pour que ces travaux n'impactent pas l'ouverture de ce service.

Ces procédures, comme tous les marchés publics ont été suivies par Pascale ROGG, acheteur public depuis juin 2022.



Contact : Pascale ROGG, acheteur public 03 89 38 81 75 progg@cc-vallee-doller.fr

Contact : Alexandre BAUMONT, responsable technique 03 89 38 81 75 a.baumont@cc-vallee-doller.fr



UNE STRUCTURE LOCALE À VOTRE SERVICE



Depuis plus de 30 ans, notre structure propose aux particuliers la réalisation de services à domicile :

- **Travaux ménagers** : ménage courant, nettoyage de fond, nettoyage de vitres...
- **Repassage**
- **Travaux de jardinage** : désherbage, tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haies, bêchage du potager, arrosage des fleurs et du potager, ramassage de feuilles
- **Garde d'enfants de plus de 3 ans** : accompagnement de l'enfant dans les trajets domicile-école (sans véhicule), surveillance au domicile...
- **Services divers** : aide aux courses, rangement de bois, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie, déneigement...

LA GRANDE MAJORITÉ DE NOS SERVICES OUVRE DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔTS DE 50%

QUALITÉ : des salariés formés aux techniques de nettoyage et d'entretien d'espaces verts

PROXIMITÉ : une agence d'accueil implantée à Masevaux  
SIMPLICITÉ : aucune formalité administrative à réaliser  
REACTIVITÉ : délai d'intervention de 2 à 5 jours. ❖

Nous contacter :  
AGIR VERS L'EMPLOI,  
4 place des Alliés  
68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK  
03 89 38 86 81 / contact@agir68.fr

Permanences d'accueil : lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h00.

AGIR VERS L'EMPLOI, c'est aussi des services pour les collectivités, associations, entreprises, syndicats de copropriété... sur Thann, Cernay et Saint-Amarin.

Plus d'infos sur www.agir-thann.fr

CULTURE

Lecture publique : suite à l'arrêt du bibliobus et dans l'attente de la création d'un pôle culturel, un nouveau service a été mis en place par la Communauté de Communes en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace.

Un espace dédié à la lecture sera aménagé dans les locaux de la Communauté de Communes, avec un service de prêt de plus de 700 000 livres, BD, CD, DVD, textes lus... et mis à disposition des habitants. Le principe est simple et totalement gratuit :



## HENRI LINDECKER, NOTRE FRÈRE, MORT POUR LA FRANCE.



Henri est né au sein du foyer de Madeleine LEVEQUE et Firmin LINDECKER.

Il a vu le jour le 29 octobre 1940, 2<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie de 6 frères et sœurs. Il a fréquenté l'école primaire de Kirchberg. A 14 ans, il a préparé un CAP de chaudronnier, tout en commençant à travailler à l'usine KOEHLER BOSSHARDT du Village.

Déjà plus petit, plus tard adolescent et adulte, Henri était toujours calme et posé.

Il aimait énormément les animaux et la nature. Il partageait des moments de complicité avec sa chienne Folette. Dans le grenier de la grange, il avait installé un pigeonnier. Les pigeons étaient une autre de ses passions, il en possédait plusieurs. Les travaux de la ferme ne lui faisaient pas peur, bien au contraire, il aimait ça.

L'heure de son service militaire est arrivée. Il a été appelé sous les drapeaux le 03/09/1960 à Mourmelon où il a fait ses classes. Il a passé son permis de pilote de char au camp de Mailly, avant d'être envoyé à Trèves en Allemagne. Le 23 octobre 1961, il a rejoint l'Algérie, en tant que Spahi 1<sup>ère</sup> classe au 3<sup>ème</sup> peloton du 4<sup>ème</sup> escadron du 2<sup>ème</sup> régiment de Spahi. Plus tard, sa mission a été de garder le Fort Lopez, situé à MARNIA près de Tlemcen.



En quittant la maison familiale pour rejoindre l'Algérie, il était rempli de doutes, quant à son retour dans sa famille. Pour son départ, il ne voulait pas être accompagné pour aller au bus. Lors de sa mission là-bas, il nous rassurait dans ses courriers jusqu'au dernier jour (29/04/1962). Il ne faisait aucune allusion du danger quotidien. Il faut souligner que le 19 mars 1962 les accords d'Evian étaient signés. Dans la nuit du 29 au 30 avril 1962, pour monter la garde du Fort Lopez, ils étaient 6 militaires français de souche européenne et 3 militaires français de souche nord-africaine. Ce Fort Lopez était connu comme dangereux par son isolement et son positionnement. On leur suggérait de se barricader, d'y mettre une sentinelle, et en cas d'attaque des rebelles, d'appeler le régiment positionné plus bas. Ces derniers seraient là en 10 minutes...

Les 6 français faisaient confiance aux militaires algériens, puisqu'ils partageaient leur quotidien. C'est ainsi que cette nuit du 29 au 30 avril 1962, ces Français les ont laissés prendre leur tour de garde en toute confiance. Hélas pour eux ! Quand la relève est arrivée au petit matin, ils ont trouvé leurs camarades assassinés par les 3 soldats algériens. Ces derniers ont déserté en emportant la totalité des armes individuelles du poste et se sont enfuis vers le Maroc. Ils avaient sans doute compris qu'en voulant réintégrer le FLN, il fallait tuer les Français.

Le 1<sup>er</sup> mai à KIRCHBERG était un jour de fête. Les personnes se retrouvaient au Lachtelweiher pour danser. Les frères et les sœurs de Henri avaient déjà discuté de bon matin pour participer à cette fête.



Le cercueil est porté par M. Robert TROMMENSCHLAGER, M. Gérard EHRET et M. Godfried GULLY).

Mais c'est un hurlement indescriptible de leur maman qui était venu troubler l'ambiance chaleureuse de la maison. Elle venait d'apprendre le décès de Henri, son fils, par le Maire Monsieur HIRTH accompagné de Madame WIMMER une cousine. Le corps n'a été rapatrié qu'en juin ; l'enterrement a eu lieu le 15 juin dans son village natal. Pour son enterrement, tout le village et les alentours lui ont rendu un vibrant hommage. Des militaires escortaient le cercueil, beaucoup de personnalités étaient présentes pour entourer une famille meurtrie par ce départ si violent. Lors de la cérémonie, le capitaine LUBAIN du 57<sup>ème</sup> CCT de Mulhouse, lui



Le capitaine LUBAIN déposant sur le cercueil les décorations.

a déposé sur le cercueil, au nom du Président de la République la médaille militaire ainsi que la croix de la valeur militaire.

Dans cette terrible tragédie, où une maman et un papa ainsi que toute la famille étaient dévastés par la douleur, il faut souligner que ces parents n'ont jamais nourri de haine envers les Algériens. Quelle dignité !

Un monument pour tous les morts d'Afrique du Nord a été érigé en leur mémoire à Colmar au Ladhof. ❖

Ses sœurs et son frère, Annette, Geneviève et Jean.

## LES RESCAPÉS DE L'AMICALE DE LA CLASSE 59/79 DE KIRCHBERG/WEGSCHEID EN VACANCES



Les rescapés de l'Amicale de la classe 59/79 de Kirchberg/Wegscheid ont eu le plaisir de passer 10 jours au mois de mai 2022 sur l'île volcanique de KOS en Grèce (en pleine forme). Surtout ravis de pouvoir repartir ensemble après toutes ces années de privations liées au covid.

Nous avons bien profité de notre hôtel 5\*, de ses piscines et de ses animations. Nous nous sommes régalés de délicieux cocktails. Un des pool bars a eu notre préférence avec Déka, la ravissante mixologue. Nous avons également dégusté des spécialités grecques et avons eu le plaisir d'assister à un cours de cuisine pour concocter une moussaka.

Nous avons parcouru l'île, riche de vestiges antiques et romains, et vu le platane d'Hippocrate (père de notre médecine actuelle et né sur l'île) où il a soigné et enseigné.

Nous garderons un excellent souvenir de nos vacances, et vivement le prochain voyage. ❖

Les Rescapés de l'Amicale 59/79 de Kirchberg/Wegscheid.



Jusque dans les années 1960, l'essentiel de la population de notre village était constitué d'ouvriers paysans, qui, travaillant à l'usine, s'occupaient également d'un train de culture en exploitant quelques champs plantés de pommes de terre, de choux, rutabagas et autres. Ils élevaient une ou deux vaches, un cochon et aussi quelques chèvres sans compter les poules et les lapins, ceci afin de subvenir au besoin de la famille, souvent nombreuse.

Les prés en fonds de vallée ou sur les premières pentes étaient réservés à la récolte de l'herbe et surtout du foin et regain pour l'hiver. Dans le souci de préserver cette ressource et afin d'assurer en été la nourriture des animaux, ceux-ci étaient envoyés sur les pâturages communaux du Richbourg et du Dennenbourg. Les prés situés plus haut vers le Lochberg étaient réservés aux animaux confiés au marcaire de cette ferme.

Afin d'assurer le gardiennage de ces animaux, la commune de Kirchberg avait institué un poste de berger communal.

Depuis le milieu des années 1930, cette activité avait été confiée à Kachler Louis. Celui-ci, né en 1913, avait été victime à l'âge de 15 ans d'un très grave accident en gare de Cernay. Sautant du train encore en marche, il est tombé sur les rails et ses deux bras ont été sectionnés par les roues. Amputé d'une bonne partie des membres supérieurs, il lui était impossible d'exercer une quelconque activité manuelle.

Dès lors la commune lui a confié le poste de berger communal, ce qui lui a valu le surnom de herda luwi (Louis le berger). Cette activité consistait à la belle saison, (de mai à septembre), à rassembler tous les jours les animaux que les gens lui confiaient pour les mener sur les pâturages cités plus haut. Ce troupeau constitué pour l'essentiel d'une bonne trentaine de chèvres et de quelques vaches provenait surtout des

quartiers de la Hecken et de la Strueth. Chaque soir, il ramenait les bêtes à leurs propriétaires afin d'assurer la traite. Lors des journées estivales très chaudes, il arrivait que les animaux étaient emmenés en fin de journée et passaient la nuit à brouter. Afin de pouvoir s'abriter par mauvais temps un abri avait été construit au lieu-dit Dennenbourg. Rénové après-guerre par Crague Joseph pour la maçonnerie et Maître Roger pour la charpente et la couverture, ce bâtiment existe toujours et est plus connu sous le nom de Villapuce.

Afin de rétribuer son travail, les propriétaires lui versaient une redevance annuelle (herdagald) de 1 200 francs (anciens) par an et par animal ce qui représente un revenu annuel estimé à 36 000 francs, somme plus que modique car à la même époque le traitement annuel du secrétaire de mairie à plein temps était de 380 000 francs.

Eu égard à la modestie de ses revenus, la commune lui avait donné en location une maisonnette (herdahissla) pour un modique loyer de 1 400 francs annuels. Celle-ci, située au 12 rue Strueth est désormais la propriété de Monsieur Ehret Pierre.

Dans le même souci d'équité, la commune avait pris en charge l'intégralité de ses cotisations sociales et lui avait également alloué en 1957 une subvention de 2 000 francs pour l'achat d'un nouveau chien de berger.

Vivant avec sa mère (Catherine) il assumait également la garde du bouc destiné à saillir les chèvres à l'automne. Très débrouillard, il roulait lui-même ses cigarettes et savait craquer l'allumette pour les allumer. Il pouvait équiper un de ses bras amputé d'une prothèse lui permettant de tenir cuillère, fourchette et couteau.

De même, réquisitionnant un gamin du village (Crague Maurice puis Ringenbach Jean-Claude) qui devait lui chercher les vers de terre, sauterelles et autres insectes et l'accompagner pour fixer ses esches à l'hameçon, il pêchait la truite dans le ruisseau du Lachtelweiher et d'après les témoins de l'époque, il manquait rarement un poisson.

Ayant de moins en moins de bêtes à garder, il a cessé son activité vers le milieu des années 1960. Malade, il a été hospitalisé à Masevaux ou il s'est éteint en janvier 1973 à l'âge de 60 ans. ❖

Christian GALLI.

# Associations



## ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE PAYS ET DU MILLE CLUB

31 rue Georges Pompidou - 68290 WEGSCHEID - agmpmc@gmail.com



### TARIFS DE LOCATION DES SALLES ANNÉE 2022/2023 :

Salles	Durée	Locataires de Kirchberg-Wegscheid	Locataires extérieurs aux villages
<b>Maison de Pays Grande salle</b>			
<b>Du vendredi 16h au dimanche 20h</b>	<b>WE</b>	<b>230 €</b>	<b>290 €</b>
<b>Enterrement / Réunion publique</b>	<b>1/2 jour</b>	<b>60 €</b>	<b>60 €</b>
<b>Prestation ménage</b>		<b>80 €</b>	<b>80 €</b>
<b>Mille Club</b>			
<b>Réception / Apéritif / Rencontre familiale</b>	<b>WE</b>	<b>100 €</b>	<b>140 €</b>
<b>Enterrement / Réunion publique</b>	<b>1/2 jour</b>	<b>40 €</b>	<b>50 €</b>

**Responsables salles : Mille Club :** Jacques-Antoine WEISS 06 06 57 70 49 mail : cfecgcweiss@wanadoo.fr

**Maison de Pays :** Jean-Marie BERLINGER 06 84 47 77 17 mail : jmb68290@gmail.com - **Presbytère :** Michel BOUTANT mail : michel.boutant@gmail.com - **Secrétariat AGMPMC :** agmpmc@gmail.com

## CHORALE ST CÉCILE

Vous parler de la Chorale n'est pas simple. Pour beaucoup, notre activité reste cachée et même ignorée. Être engagé sur le plan spirituel n'est pas au goût du jour. Nous avons toutefois le sentiment de remplir dignement et humblement notre engagement pris lors de l'adhésion à la Chorale. Nous voulons accompagner les assemblées dominicales, les cérémonies de la vie affective et spirituelle en sélectionnant un répertoire adapté pour donner également la voix à tous les participants. Nous étions à ce jour toujours présents aux offices, mariages, enterrements et baptêmes à la demande.

### LA QUESTION POSÉE EST : JUSQU'À QUAND ?

Nos rangs se rétrécissent et, sans nos amis d'Oberbruck, nous aurions du mal à remplir notre tâche.

Le pessimisme n'est pas dans nos gênes et par des gestes généreux lors des enterrements et surtout votre fidélité à la vente des fleurs à la Toussaint, la subvention toujours appréciée de la Collectivité, le SIKW, nous encouragent à persévérer en attendant des jours meilleurs. ❖



Un grand merci à vous tous.

Les membres de la Chorale vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Maurice KLINGLER - Président de la Chorale.



L'activité du Club de l'Amitié fonctionne dans la continuité de l'année 2021, tous les quinze jours le jeudi après-midi.

En 2022, nous avons accueilli un nouveau membre en la personne de Mme HERTRICH Hélène de Wegscheid.

Durant cette année, nous avons également eu l'occasion de fêter l'anniversaire de :

- Mariette Fluhr, 75 ans
- Suzanne Steiner, 75 ans
- Anne- Marie Tartereaux, 75ans

Quelques animations ont eu lieu au courant de cette année :

- Saint Nicolas nous a préparé du vin chaud et des manalas.
- Pour la fête de Noël un sapin de Noël a été décoré et gardé en place durant tout le mois de janvier. Des cadeaux ont été offerts par l'Association à l'en-

semble des personnes et un présent particulier aux animatrices qui se dévouent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement du Club de la part des adhérents. Les maires et adjoints des deux communes ont été invités à partager le verre de l'amitié.

Un repas annuel a eu lieu à l'Auberge du Touriste à Rimbach, offert par l'Association.

- La Galette des Rois avec 3 reines.
- Des nappes ont été offertes à l'occasion des fêtes de Pâques.
- Une excursion en bus nous a emmenés à Ribeauvillé que nous avons visité en petit train après un repas bien copieux au restaurant, financé par les adhérents. ❖

**Les fêtes de fin d'année sont à nos portes : nous vous souhaitons à tous une heureuse fête de Noël et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023.**

Marie-Reine RELOT - Présidente.

Les musiciens n'ont guère eu l'occasion de s'exprimer durant cette année, hormis les cérémonies de l'armistice et une manifestation en plein air à Rougemont pour clore la saison avant la pause estivale. Malgré cela, ils restent assidus aux répétitions en vue de jours meilleurs. A la reprise en septembre, nous avons eu le plaisir de voir le retour de certains musiciens et l'arrivée des nouveaux.

Qui dit peu de manifestations dit hélas peu de rentrée d'argent. C'est donc avec tristesse que le comité a décidé de suspendre son activité d'école de musique.

Malgré ceci, nos petites graines de musiciens nous ont ravies lors de l'audition de fin d'année et nous ont montré l'étendue de leurs progrès devant des parents et amis admiratifs.

Une mauvaise nouvelle n'arrivant jamais seule, notre Président - pour des raisons personnelles - a décidé de démissionner. Le comité lance donc un appel à toute personne voulant bien reprendre le flambeau afin que l'harmonie puisse encore longtemps ravir nos oreilles, à bon entendre....

**Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année Musicalement vôtre le comité.**



Brigitte GRENET Prof de FM.



Pascal GROSBILLOT et Ysaline



Groupe de Marc à l'audition.



Aubin Sarah Edgar et Olivier WERLY.



Groupe de Marc JAEGER.



Edgar et Olivier WERLY.



Marc JAEGER Elsa et Melissa



L'ensemble de l'école de Musique avec professeurs.

# CLUB DE GYMNASTIQUE DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



Toujours vaillantes et fidèles au poste, les dames de la Gymnastique de Kirchberg-Wegscheid ont chaussé leurs baskets dépoussiérées et déroulé leurs tapis de sol début septembre. Si certains s'aventurent sur le chemin de Compostelle, les belles de la vallée de la Doller empruntent quant à elles le chemin de la Maison de Pays.

Pour rien au monde, les 26 pimpantes et dynamiques retraitées, âgées de 61 à 83 ans, qui composent le club actif depuis plus de 30 ans ne rateraient la sacro-sainte séance du vendredi après-midi animée par les infatigables et pédagogues Ginette, Marinette et Elisabeth qui est revenue après sept années d'absence.\*

Au programme, gym douce, rythmée et détente musicale adaptée aux capacités de chacune et chacun lorsque ces messieurs auront franchi le pas de la salle de sport...

Afin de clore la saison en toute convivialité, nous nous sommes retrouvées fin juin autour d'un bon repas. Cette année c'est le Bruckenwald que nous avons rallié à pied, ce qui nous a permis de prouver à ces messieurs les bienfaits de nos séances hebdomadaires !!! Suite à la crise sanitaire, les distances de sécurité ainsi que les gestes barrières sont toujours respectés. Amaelles qui nous chapeaute, nous a proposé de repasser "le code de la route" de manière ludique mais



GALLI Michèle.



WEISS Yvelise.

néanmoins sérieuse, sans aucun jugement afin d'évaluer nos compétences le 14 novembre à Masevaux. Nous nous sommes bien entendu inscrites ! Une adhérente, qui n'a pas le permis de conduire, a tenté l'expérience afin de maîtriser les panneaux de signalétique qu'elle tente de décrypter lorsque son mari conduit. ❖

*Nous remercions le SIKW pour sa subvention annuelle sans qui notre association ne pourrait être.*

Renseignement auprès de la présidente Liliane PATTY au 03 89 82 08 02.  
Cours tous les vendredis de 14 h à 15 h à la Maison de Pays à Wegscheid.  
L'ensemble du matériel est fourni.  
Cotisation : 96 €/an.



## ALLER DE L'AVANT !

### Élisabeth Finck qui êtes-vous ?

J'ai 62 ans, je réside à Wegscheid. À un tournant de ma vie en 2005, j'ai décidé de m'impliquer dans la vie associative. Après avoir suivi une formation en accompagnement sportif aux personnes âgées au centre de formation de Mulhouse avec Ginette et Marinette, nous nous sommes lancées et avons pris le relais de Bernard SCHLUND et Alain MENNY alors animateurs bénévoles du club.

### Pourquoi Elisabeth ces sept d'années d'absence ?

La vie nous réserve des surprises pas toujours agréables avec lesquelles il faut composer. En 2015, on m'a diagnostiqué un cancer, puis un deuxième. Abattue, j'accuse le coup avec le soutien de ma famille. Après cinq opérations, 6 mois de chimiothérapie et un moral en berne il fallait me relever et retrouver une vie sociale !

### Quel a été votre leitmotiv ?

La naissance de mon petit-fils Eliot fut un élément déclencheur. Ce petit être est arrivé dans ma vie comme un message d'espoir. Mon plus grand bonheur est ma famille, mon mari, ma fille, mon fils et leurs conjoints sur lesquels je peux toujours compter.

### Un conseil pour sortir de cette spirale négative que peut être la maladie ?

Oh oui ! Ne jamais baisser les bras, savoir demander de l'aide à ses proches. Même si tout cela prend du temps il faut saisir l'opportunité et rebondir.

### Et maintenant ?

Je cocooine mon petit fils en regardant mon mari travailler son jardin et les extérieurs, je concocte d'excellents bocaux pour l'hiver et je m'évade lors de mes séances hebdomadaires de gym ou je me rends à pied, à vélo ou en voiture selon la météo et mon humeur. ❖

*Mais que la vie est belle !!!*

*La présidente PATTY Liliane et avec l'aimable participation de LHOMME Valérie.*



FINCK Élisabeth.

Le bilan de cette saison 2021-2022 est positif. Enfin une année de fonctionnement « normal », sans discontinuités ni contraintes COVID.

L'année 2022 est marquée par une hausse significative des licenciés, notamment chez les jeunes.

Les opérations engagées en post-confinement pour fidéliser nos membres et capter de nouveaux adhérents ont porté leurs fruits.

Plus d'une centaine de licenciés dont plus de 60 jeunes. Autant dire un beau panel de joueurs de 5 à 81 ans. Un beau challenge pour le club dont le développement d'actions et d'animations envers les jeunes et moins jeunes reste le principal objectif.

Aussi, l'école de tennis a fonctionné de septembre 2021 à juin 2022, avec des cours hebdomadaires dispensés à une cinquantaine de jeunes, ainsi que de nombreuses animations, stages et TMC, planifiés pendant les congés scolaires selon niveau de jeu et âge des enfants et adolescents. Notre offre s'est élargie cette année avec un cours de mini-tennis accessible aux petits dès 3 ans. A noter également le cours de « progression dames » animé par Jordan, qui a pour objectif de fidéliser et animer cette population de joueuses qui est malheureusement minoritaire au sein du club. Alors Mesdames, n'hésitez pas à prendre contact si vous avez envie de tester et titiller la petite balle jaune.

**QUELQUES ANIMATIONS ET STAGES EN IMAGES :**

- Deux 2 TMC-Tournoi Multi Chances, durant les vacances de Pâques : pour les 11-14 ans de NC à 30/3 et pour les 13-18 ans de 30/3 à 15/4.



TMC 11-14 ans.

- Chez les 13-18 ans, Swann HERNANDEZ (TC Doller) s'impose face à Luke Vannieuwenhuyse (TC Altkirch) à l'issue d'un match extrêmement serré. Bravo à lui.



TMC 13-18 ans.

- Stage de Pâques pour les plus jeunes.



Stages Pâques plus jeunes.

- Fin juillet, 2 journées de "stage/tournoi". Le matin était consacré au travail physique et aux réglages techniques, puis repas en commun au club house. Les après-midis, toute la troupe prenait la direction de l'ASM Belfort Tennis pour participer au TMC qui y était organisé. Bravo à tous nos jeunes qui ont vaillamment défendu les couleurs du TC Doller !

Mention spéciale à Mattéo Vorburger et Swann Hernandez qui ont disputé la finale, et c'est finalement Matt qui aura été le plus fort, félicitations !!!



Tournoi de Belfort.

- Plateau Galaxie « balle rouge » pendant les vacances de Noël : Bravo à Thibault et Teddy qui terminent sur le podium avec Sarah (TC Illberg). Mention spéciale à Malcolm qui s'est très bien défendu ainsi qu'à Lucas qui a participé à l'organisation de la manifestation avec son papa Christophe.

Ces plateaux ont pour spécificité d'amener les plus jeunes à faire des matchs en autonomie dans le respect des valeurs du sport. Les terrains de jeu sont adaptés. Ils apprennent à analyser les situations de jeu, à s'adapter à différents styles de jeu et à forger leur propre jeu tout en s'amusant.

Ces manifestations sont très appréciées et représentent une source de motivation et en quelque sorte une récompense car chaque enfant s'est vu remettre une médaille et un lot, et ce quel que soit son classement.



Plateau Galaxie.

- La section Mini Tennis animée par Christophe.



Mini Tennis.

- La section tennis Collège de Masevaux qui fonctionne en partenariat avec le TC Doller a pu se rendre aux internationaux de Strasbourg. Une expérience très inspirante pour nos jeunes joueurs.



Internationaux de Strasbourg.

- Le samedi 23 avril, nous avons eu la chance d'accueillir le CTR-Conseiller Technique Régional de la Ligue Est de Tennis, Stéphane HEYD (Ancien -30) pour une **session d'entraînement** avec une sélection de nos meilleurs jeunes de chaque catégorie d'âge (de 30/4 à 15/3)

Stéphane a fait souffler un vent de bonne humeur et de passion sur nos courts durant 3 heures d'entraînement. Il a pris le temps, en compagnie d'Hugo Hernandez (5/6) de taper la balle avec chacun des jeunes.

L'après-midi s'est terminé par un temps d'échange entre le CTR, l'équipe des coaches, la présidente et Michel Hernandez (adjoint aux sports de la ville de Masevaux-Niederbruck). Ses conseils pertinents nous ont permis d'affiner notre projet de développement de l'école de tennis pour la saison 2022-2023.



Stephane HEYD.

Un grand merci à nos enseignants et animateurs sans qui rien ne serait possible : Muriel HERNANDEZ, Jordan SCHNOEBEL, Christophe WALTZER, Loick COPIN et Noa HERNANDEZ.

**Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2020, les championnats toutes catégories ont eu lieu et ont permis à l'ensemble des compétiteurs de se faire plaisir et de défendre les couleurs du TC DOLLER :**

Un bel engagement pour l'ensemble des équipes, avec des résultats positifs et encourageants.

**En championnat jeunes,**

- Plusieurs équipes garçons dans les catégories 11/12 ans, 13/14 ans et 15/18 ans.



Équipes jeunes garçons. >>>

>>>



Équipe jeunes garçons.

L'équipe 1 des 15/18 ans a joué les phases finales.

- Une équipe filles dans la catégorie 13/14 ans



Équipe 13/14 ans filles.

- Une équipe en championnat UNSS (section sportive en partenariat avec le collège de Masevaux). L'équipe composée de collégiens évoluant tous au sein du TC Doller, se distingue avec le titre de Champion d'académie.



Champions Académie UNSS.

**En championnat adultes,**

- En été : une équipe dames et pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année, pour faire suite à une forte demande de nos membres, trois équipes hommes.

L'équipe dames termine 2<sup>ème</sup> de sa division.



Équipe Dames » (manquent sur la photo Nathalie Charpentier, Julie Christen et Estelle Ringenbach).

- En hiver : une équipe dames et 2 équipes hommes. Les 2 équipes hommes terminent à la 1<sup>ère</sup> place de la phase des poules en régionale 5 en restant chacune invaincue.



Équipe séniors hommes.

**En Coupe Crédit Mutuel,** compétition mixte à destination des joueurs en 4<sup>ème</sup> série, une forte mobilisation a permis à l'équipe d'atteindre les 1/2 finales. Elle s'est inclinée en finale face au TC Staffelfelden au terme de matchs très disputés.

Bravo à l'ensemble des joueuses et joueurs qui se sont relayés (Eloïse KOEGLER, Eléonore KOEGLER, Frédéric KOEGLER, Eliott KRIEG, Eric VORBURGER, Didier NUSSBAUM, Valentin TORDEUX, Laurent BOUTAL, Marc CHRISTEN et Michel HERNANDEZ)

Cette saison riche en émotions sportives s'est achevée avec le **tournoi interne** dont les finales ont eu lieu le samedi 27 août. Les rencontres de classement se sont déroulées tout l'été et ont réuni des joueurs de 10 à 77 ans.

Dans le tableau final :

- Camille Schnoebelen s'impose devant Karin KLINGKER (« repêchée » en l'absence de Noa HERNANDEZ), et Laurent KESSLER s'impose devant Swann HERNANDEZ.



Finalistes Tournoi interne.

Les vainqueurs et finalistes ont été récompensés par Camille, qui a rappelé l'importance de ce type de manifestation. Christophe WALTZER et Kevin BORGUI ont été remerciés pour l'organisation.

Lors de son discours, Camille a rappelé l'importance du partenariat avec les sponsors qui se sont vu remettre un maillot floqué avec leur enseigne, en remerciement de leur engagement au côté du club.



Remise sponsors.

En septembre, la nouvelle saison a redémarré de la plus belle des manières avec notre tournoi open séniors (NC à 15/1) qui s'est déroulé du 2 au 18 septembre.

Une soixantaine de joueurs ont foulé les cours pendant toute la quinzaine, avec une belle participation des licenciés du TC Doller et du TC Senthem. À noter la détermination de Lucas WALTZER qui du haut de ses 11 ans s'est pris au jeu de défier des joueurs séniors. Nos meilleurs joueurs ont démarré dans la 2<sup>ème</sup> semaine, mais malheureusement aucun n'a atteint le carré final. Un grand bravo à eux pour leur persévérance.

Déjà finaliste en 2021, c'est le thannois Valentin DOPPLER (15/1) qui a imposé sa loi face à Cédric WEISS (15/1 – Illfurth). Il a doublement pris sa revanche, en écartant en demi-finale le Belfortain Laurent Bourdauducq (15/1) qui l'avait privé de titre l'an passé. La remise des prix a eu lieu en présence de Maxime BELTZUNG et Michel HERNANDEZ. Camille a remercié

les principaux sponsors (SOFITEX, ATOLL, Garage WALTER, GLACES EHRARD et COURT ANNEXE) pour leur soutien, ainsi que les membres qui se sont relayés pour tenir les permanences à des heures quelque fois très tardives. Mention spéciale à Jean Louis ENDERLIN pour sa disponibilité sans faille et au comité d'organisation (Christophe, Kevin et Camille).



Remise prix Tournoi Open.

**Quelques jeunes,** à savoir Héloïse Koegler, Mattéo Vorburger, Swann Hernandez, Lucas Enderlin, Eliott Krieg et Lucas Waltzer **ont participé individuellement à quelques TMC** et tournois jeunes avec de belles places de vainqueurs, finalistes voir 1/2 finalistes : Eliott vainqueur OPEN du Lion, Lucas Enderlin vainqueur du dernier TMC 15/18 ans et Lucas Waltzer en 1/2 finales récemment à Altkirch.



Eliott Open du Lion.



Lucas E TMC.

Une belle progression pour tous, que j'encourage vivement à persévérer, avec l'accompagnement incontournable de leurs professeurs et parents. Merci à eux.

**AU-DELÀ DE CES ACTIONS LE CLUB PARTICIPE**

**Aux Concours et Challenges organisés par la Ligue de Tennis :**

- À l'occasion des fêtes de Noël, le Comité de Tennis du Haut-Rhin a organisé un concours dédié. Il s'agissait d'effectuer une vidéo sur le thème de Noël >>>

»» lors d'un cours de tennis. Christophe WALTZER a réalisé des vidéos avec des chorégraphies dédiées pour chaque groupe de jeunes et pour le groupe progression Dames. Un beau travail qui a permis au TC Doller de décrocher une belle 4<sup>ème</sup> place. La remise des prix a eu lieu au Comité Départemental. Merci à Christophe pour ses réalisations l'organisation du déplacement avec Loicia, Léo, Adriano et Lucas.



Concours de Noël remise des prix.

- Nous avons également participé au Challenge « Développement et vie des clubs » qui avait pour objectif de valoriser les clubs engagés dans l'animation et le développement ainsi que dans la participation aux actions et manifestations proposées par le Comité Départemental. Le TC Doller s'est classé 4<sup>ème</sup> dans la catégorie des clubs avec 1 court couvert, ce qui lui a valu un bon d'achat de 200 €.

**Aux animations affichées par la Communauté des communes et de la ville de Masevaux**

- Les traditionnelles « animations-été » à destination des jeunes de la vallée de la Doller et du vallon du



Animation-été juillet 2022.

Soultzbach qui souhaitent découvrir le tennis - La fête du sport à Masevaux, qui a eu lieu en juin cette année



Fête du sport Masevaux.

Pour finir, n'oublions pas que sans les installations qui nous sont chères, rien n'est possible. Merci à tous ceux qui donnent de leur temps pour l'entretien des courts et des abords et à la municipalité de Masevaux Niederbruck, pour son aide et sa disponibilité à nos différentes sollicitations.



Journée de travail.

Le comité remercie les animateurs et professeurs de l'école de tennis ainsi que les membres et parents qui ont participé et contribué à l'organisation des différentes manifestations et tournois et vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. ❖

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous**

Camille SCHNOEBELEN

Les actualités, les informations utiles ainsi que la vie du club sont accessibles à tous sur notre site internet [tennisclubdeladoller.fr](http://tennisclubdeladoller.fr) et sur Facebook. N'hésitez pas à « surfer ».



Julio WALTER à droite en train de jouer sa finale à Ingersheim le samedi 12/11/2022.

Notre association "CLUB PONGISTE DE LA HAUTE DOLLER", comprenant les anciennes sections de Tennis de Table de Kirchberg/Wegscheid et Masevaux/Niederbruck, se porte très bien avec un nombre record de 56 joueurs.

Les entraînements et les matchs se déroulent dans la salle de la Maison du Pays à Wegscheid et à la salle polyvalente de Niederbruck.

Nous avons inscrit en 2021/2022 6 équipes seniors et malheureusement pas d'équipe de jeunes car seulement 5 jeunes inscrits d'âges différents.

Le bilan sportif du club de la saison dernière est très positif avec une montée historique de l'équipe 1 en excellence, le plus haut niveau de l'AGR du Haut-Rhin, qui regroupe les 8 meilleures équipes du Haut-Rhin. L'équipe 2 s'est maintenue en division d'honneur terminant deuxième de la poule de maintien. L'équipe 3 a fait une très belle saison en promotion d'honneur et se classe troisième. L'équipe 4 termine première en division 1 et monte en promotion. L'équipe 5 a terminé quatrième. Quant à l'équipe 6, elle réalise une belle performance et termine cinquième dans la même poule avec des débutants.

Le "Top 12" est le classement du meilleur joueur de la poule et Denis GASSER prend la première place avec l'équipe 4.

Nous avons également inscrit les jeunes aux épreuves individuelles du Haut-Rhin, Julio WALTER en cadets a remporté le premier tour ainsi que le deuxième et aussi la finale départementale et était donc le meilleur cadet du Haut-Rhin ce qui est une magnifique performance et une grande fierté pour le président et les parents. Giacomo ILTIS a aussi réalisé une belle performance

en terminant 4<sup>ème</sup> en catégorie Minimes ainsi que Louis EICH terminant 6<sup>ème</sup> en catégorie Poussins. Le 24 avril 2022 s'est déroulé les finales Alsace-Moselle à Phalsbourg avec une belle 2<sup>ème</sup> place pour Julio en cadets battu en finale par un mosellan, et une belle 3<sup>ème</sup> place pour Giacomo en minimes.

En coupe d'Alsace vétérans, l'équipe composée de Daniel GRILLON et Denis GASSER a été éliminée en 1/2 finale dans leur catégorie.

Le 7<sup>ème</sup> tournoi interne du club a été organisé le 21 mai 2022 à la salle de la Maison du Pays, 25 joueurs étaient inscrits. En seniors, victoire de Quentin MONPOINT qui a battu en finale Gaetan BEHRA, 3<sup>ème</sup> place pour Pascal GARCIN et 4<sup>ème</sup> Michel VETERE. En jeunes, victoire de Julio WALTER qui a battu en finale Giacomo ILTIS, le challenge lui est attribué définitivement. 3<sup>ème</sup> place pour Kelyan ANDRE et 4<sup>ème</sup> place pour Mahé BEHRA. La remise des prix s'est déroulée en présence de M. BOUTANT adjoint au maire de Kirchberg et M. FONTAINE, adjoint au maire de Wegscheid. Un grand merci aux municipalités de Kirchberg, Wegscheid et Masevaux-Niederbruck qui ont remis à cette occasion des coupes.

La traditionnelle sortie d'été à la ferme auberge du Bruckenwald a connu un grand succès avec 53 personnes inscrites.

Le Président du club a tenu à remercier tous les jeunes qui pratiquent le Tennis de Table en leur offrant avant Noël des chocolats confectionnés par notre pâtissier Philippe GROIZELEAU.

La nouvelle saison 2022/2023 a débuté en septembre, 7 équipes seniors et 1 équipe de jeunes en cadets >>>

»» sont inscrites. Les entraînements pour les jeunes sont effectués par Guy BAILER épaulé par Arnaud WALTER le mardi à Wegscheid. Les seniors s'entraînent également le mardi soir.

Composition des équipes ci-dessous :

**Équipe 1 :** Gaëtan BEHRA, Didier JACOULOT, Martial CHOFFAT, Hervé FRANCOIS, Philippe GROIZELEAU et Michel VETERE.

**Équipe 2 :** Arnaud WALTER, Régis BELTZUNG, François CAVIN, Quentin MONPOINT, Julio WALTER, Daniel GRILLON et Christophe KLINGLER.

**Équipe 3 :** Guy BAILER, Christian ENDERLE, Dominique THONNON, Eric PELTIER, Cyril NOUGARET et Denis GASSER.

**Équipe 4 :** Jean GAUGLER, Iris GAUGLER, Arnaud GOLLY et Fabien GRAFF.

**Équipe 5 :** André WALTER, Roger WEISS, Philippe LINCK et Etienne BAUEMLER.

**Équipe 6 :** Francine JAGER, Alain MALVOISIN, Pascal WOULDZEZ et Régis WINTERHOLER.

**Équipe 7 :** Jean-luc EICH, Bernard FOLTZER, David LIM, Franck VILLAIN et Thierry TSCHAEN.

**Équipe Cadets :** Giacomo ILTIS, Mahé BEHRA et Kelyan ANDRE

La très bonne nouvelle de cette saison est le retour de beaucoup de jeunes pratiquant notre discipline et 2 créneaux d'entraînement ont été mis en place par l'entraîneur et le président.

**Composition des jeunes en plus des 3 cadets :** Louis GARNIER, Alexandre GARNIER, Célia ETTERLEN-TASSOT, Lily ILTIS, Marie CHAPERON, Tom CHAPERON, Nolan BEAUGET, Louis EICH, Nathan EICH, Simon ZANUTTINI, Antoine BRIDIER, Luka DUCROCQ, Louis MORITZ et Anatole WALTER

2 équipes de Benjamins vont être inscrites en Janvier 2023 en championnat pour faire progresser les jeunes en compétition.

Les premiers résultats de la nouvelle saison sont plutôt intéressants même si l'équipe 1 n'a pas gagné encore car le niveau est très fort. Les autres équipes ont déjà toutes gagné au moins 1 match.

Le 1<sup>er</sup> tour du championnat individuel a eu lieu les 12 et 13 novembre à Ingersheim, bons résultats d'ensemble mais à noter la belle victoire de Julio WALTER dans sa catégorie seniors.

Toute personne désirant nous rejoindre pour pratiquer le Tennis de Table sera la bienvenue (malheureusement nous ne pouvons plus accueillir de nouveaux jeunes avant septembre 2023). ❖

Contact : Denis GASSER au 06 10 78 12 06.

Cordialement.  
**Denis GASSER**  
Président Club Pongiste de la Haute Doller



Au 1<sup>er</sup> plan échauffement entre Jean-Luc EICH et son fils Louis à Ingersheim le samedi 12/11/2022



L'effectif de notre association en légère augmentation se compose de 24 membres dont 6 jeunes en école de tir. Les jeunes et les adultes sont entraînés par Philippe, diplômé fédéral, qui a suivi notre champion depuis ses débuts.

**CETTE ANNÉE 2022 A ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS POUR « LES ROBINS DE LA DOLLER »**

Sur les vingt-deux licenciés de l'année 2022, six ont pris la licence compétition et leur participation aux divers concours et championnats répartis dans les départements 67,68,70 et 90 principalement, auront permis des multiples 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place dans les classements.

Et en prime, une grande nouvelle que certains de nos concitoyens auront pu lire dans le journal l'Alsace, il s'agit de la double performance de notre cadet en école de tir.

En effet cet été Régis BOESCH a décroché une médaille d'or aux championnats de France en tir « Nature », puis une médaille d'argent aux championnats de France en tir « 3D ».



Régis un Champion de France à Kirchberg.

Pour comprendre, disons que le tir nature et 3D, sont tous les deux tracés sur un parcours sinueux, accidenté, ponctué de bosquets, en forêt ou pas. Ces deux disciplines sont un bon entraînement pour la chasse à l'arc.

Le tir Nature se pratique sur des blasons en papier représentant des animaux, petits, moyens, gros.



Tir Nature.

Tir 3D.

En 3D, la cible est en mousse haute densité et représente un animal en trois dimensions, à taille réelle. Canard, sanglier, cerf, tigre, ours et bien d'autres encore.

Sur les animaux deux zones sont tracées, la plus petite au niveau du cœur est la zone "animal tué", autour il y a une zone "animal blessé" et tout autour une zone "paille" qui ne rapporte aucun point. En fonction de la taille du gibier, la cible se situera à une distance que le tireur doit évaluer, entre quinze et quarante-cinq mètres du pas de tir.

Fin avril, le SIKW a apporté une nouvelle corde à l'arc du club en mettant à disposition un terrain qui permettra aux archers de progresser dans des disciplines de tir à grande distance.

Il s'agit de l'ancien terrain de football situé rue de la Manufacture Royale à Wegscheid.

Cette belle opportunité, dont le maire de Wegscheid est à l'origine, et nous l'en remercions, permettra au club d'augmenter son effectif en proposant de nouvelles activités, qui nous l'espérons, ne manqueront pas d'attirer les curieux.

Malgré les subventions qui tardent à venir, nous allons équiper notre terrain de plusieurs cibles pour pouvoir pratiquer le tir Nature que je viens d'évoquer, mais aussi le tir TAE (Tir à l'Arc en Extérieur) voir la photo ci-contre, qui permettra aux tireurs de s'exercer sur des distances de 20 à 50 mètres avec des arcs classiques, nus, ou à poulies. Ce terrain apportera aux archers un bien-être incomparable, que procurera le plaisir du plein air dans un cadre idyllique.❖



Les Archers aux résultats.

Christian MOURGUET - Président.

Grands, et petits (à partir de dix ans) si vous avez envie de tester le tir à l'arc, contactez Christian au 06 02 30 73 24 pour un essai en salle ou au terrain.

**ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA VALLÉE DE LA DOLLER, DE LA THUR ET ENVIRONS : DES FORESTIERS ACTIFS MALGRÉ LES DIFFICULTÉS**

Cette année 2022, la 2ème plus chaude jamais enregistrée, aura été marquée par la montée d'un cran dans l'intensité du changement climatique. La canicule n'aura jamais été aussi précoce dans l'hexagone, et les records de températures ont été atteints dans 87 localités. En Alsace, c'est au mois d'octobre que des records de températures locales ont été atteints, avec des écarts parfois supérieurs à près de 10°C aux normales de saisons, et une température moyenne supérieure de 3.5°C. Rappelons que le dernier record date seulement de 2021.



Rimbach Près Masevaux, des foyers de scolytes ont réapparu et ce sont rapidement étendus cet été.

**UNE FORÊT EN PLEINE TRANSFORMATION**

Cette combinaison d'évènements climatiques a malheureusement contribué à relancer la dynamique des dépérissements. Les peuplements du Grand Est n'étant pas adaptés à de telles conditions, ni à une telle répétition d'aléas climatiques (4 épisodes de sécheresse / canicule en 5 ans). Les constats de dépérissement ne se cantonnent plus à l'épicéa ou au sapin, mais touchent aujourd'hui presque toutes les essences avec une intensité variable.

- Si les effets du réchauffement climatique sont en grande partie liés à l'activité humaine, l'Homme est également en capacité d'aider la forêt à s'adapter autant que possible au nouveau monde qui se profile très (trop) rapidement à l'horizon. Les sécheresses à répétition nous montrent bien la nécessité des interventions régulières et bien dosées dans les peuplements, afin de diminuer la pression sur la ressource en eau tout en conservant une ambiance

forestière. Hors contexte de crise sanitaire, ces interventions prélèvent moins de bois que ce que la forêt ne produit annuellement, et permettent au passage le développement des plus « beaux » bois, qui participeront à la séquestration du carbone tout au long de leur croissance.



Été 2022, les pompiers surveillent les restes d'un feu de forêt dans les Vosges du Nord.

- La recrudescence des incendies cet été jusque dans les Vosges et en Bretagne nous a également rappelé combien le risque de voir apparaître des feux de forêts dans nos secteurs devient palpable, et de là également l'importance de maintenir ou développer l'accessibilité des massifs aux secours.

- Si le changement climatique impacte les forêts, il touche également les pépiniéristes. Ces derniers ont connu des difficultés significatives du fait de l'intensité de la sécheresse, renforçant encore la pression sur l'approvisionnement en plants forestiers.

Toutefois les sylviculteurs gardent confiance en l'avenir, et continuent à s'investir dans des projets de reboisements, afin de planifier l'avenir des massifs forestiers.

**SE REGROUPER ET SE FORMER POUR MIEUX GÉRER**



Claude Hoh et Jacques Adam accueillent les forestiers et présentent l'outil de diagnostic ARCHI lors de la réunion d'information annuelle.

En forêts privées, les propriétaires et les organismes de développement restent mobilisés pour apporter des réponses ou continuer à chercher des pistes pour adapter les peuplements forestiers et les pérenniser.

- Dans ce cadre, l'Association Forestière Doller Thur et environs et la Chambre d'Agriculture continuent leur travail d'information, aux travers de réunions de terrains. Cette année, une demi-journée de présentation de la méthode ARCHI a été organisée à Rimbach Près Masevaux. Cette méthode se présente comme un outil de diagnostic de l'état sanitaire du sapin pectiné (essence emblématique des vallées de la Doller et de la Thur) et doit permettre au sylviculteur de déterminer si un arbre est à un stade de dépérissement irréversible ou si au contraire il présente des signes de résilience face à un stress. Ainsi, le forestier bénéficie d'une information éclairée quant à la nécessité de marquer un arbre pour exploitation ou au contraire de conserver un arbre qui pourra encore se développer une fois rétabli.

- Une journée d'information sur les essences forestières de demain est déjà prévue pour début 2023. Plus d'informations disponibles sur le site [www.forestiersdalsace.fr](http://www.forestiersdalsace.fr).

- La Chambre d'Agriculture et le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), en collaboration avec la CEA, poursuivent également leurs actions d'amélioration du foncier par le biais du dispositif ECIF (Echange et Cession d'Immeubles Forestier) initié en 2020 et facilitant les achats/ventes de parcelles forestières. Près d'une quarantaine de dossiers ont été traités cette année, afin de lutter contre le morcellement parcellaire et ainsi créer des îlots d'une surface qui permettent la pratique d'une gestion durable.

**NOS CONCITOYENS SE SOUCIENT DE L'AVENIR DE NOS FORÊTS**



Nicolas Moritz et Marcelle Messerlin animent le stand de l'association forestière devant les collégiens de Masevaux.

- L'avenir et la préservation de la forêt passant également par la sensibilisation de ses usagers, l'association continue son travail de pédagogie auprès du grand public. Ainsi, cette année encore elle a contribué à initier ou



Kirchberg et la vallée, vu depuis le Hirtenberg.

participer à plusieurs manifestations telles que la journée des collégiens, qui a rassemblé près d'une centaine de jeunes en forêt, ou la fête paysanne de Masevaux. Ces évènements sont l'occasion pour les propriétaires d'échanger avec la société civile et d'apporter un éclairage sur la sylviculture, ou l'importance de certaines pratiques telles que la chasse par exemple. De même, ils permettent de rappeler que la vigilance est de mise aujourd'hui en forêt, puisque les dépérissements importants impliquent également un risque accru de chute d'arbres et de départ de feu.

- Les travaux de l'INRAe et AgroParisTech dans la vallée de la Doller ont pu être présentés lors d'une restitution publique en Juin 2022. Ces études ont apporté un éclairage sur les facteurs impliqués dans les phénomènes de dépérissement du sapin pectiné, et ont également permis l'élaboration, entre autre, d'une carte repérant les secteurs à haut risque pour cette essence dans les années à venir. Il s'agit à présent de poursuivre ce travail d'étude au travers de nouvelles campagnes de recherches et d'échanges avec les habitants et les propriétaires de la vallée.

L'ensemble du comité de direction espère que l'année 2023, nous donnera la chance d'entrevoir une accalmie voire une amélioration dans les différents domaines évoqués pour l'ensemble de la filière forêt-bois avec laquelle nous sommes étroitement liés. ❖

**L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA DOLLER, THUR ET ENVIRONS**

**Président :** Jacques ADAM  
**Contact :** [afdollerthur@gmail.com](mailto:afdollerthur@gmail.com)  
**Animateur :** Samuel JEHL, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture Alsace (06.73.02.82.42)  
**Surface de forêt :** 33 218 ha  
**Surface de forêt privée :** 5 206 ha  
**Petite forêt privée (- de 4 ha) :** 2 419 ha  
**Nombre de propriétaires :** 4 773 propriétaires  
**Nombre d'adhérents :** 272 adhérents  
**Fédération des associations forestières locales :** <http://www.forestiersdalsace.fr>



De gauche à droite : René MELOT, Maurice LINDECKER, Yves PATTY et Jean-Louis GASSER.

UN RETOUR À LA NORMALE EN 2022...

Nous avons d'abord démarré l'année avec une journée « choucroute à emporter » au mois de mars : de nombreux gourmands se sont régalés !



Ensuite nous étions ravis de pouvoir à nouveau organiser notre marche populaire les 17 et 18 septembre. Malgré une météo incertaine, les marcheurs ainsi que les habitants du village se sont montrés présents afin de passer un moment convivial. Sur les deux jours, nous avons comptabilisé 570 marcheurs, ce qui représente une participation correcte au vu du contexte actuel.

J'en profite pour tous vous remercier, en particulier les membres de l'amicale, les conjoints ainsi que les bénévoles pour le travail accompli avant, pendant et après cette manifestation.



Puis, au courant du mois d'octobre, à l'occasion de plusieurs anniversaires, nous nous sommes réunis autour d'un repas au local pour fêter les 75 ans de Maurice LINDECKER ainsi que les anniversaires de René MELOT, Jean-Louis GASSER et d' Yves PATTY.

Par ailleurs, je souhaiterais également remercier l'ensemble de la population de Kirchberg pour son soutien et sa participation à la vente des calendriers. ❖

*Au nom des membres de l'Amicale  
des Anciens Sapeurs-Pompiers  
de Kirchberg, je vous souhaite  
un Joyeux Noël  
et une bonne et heureuse année 2023.*

*Thomas IMBER  
Président de l'Amicale*

REPRISE DES MANIFESTATIONS  
ACCUEIL DES PÊCHEURS DE DOLLEREN

Le mois de mars marque toujours le début de la saison pour les amoureux de pêche en rivière. L'ouverture est en général fixée au deuxième samedi de mars et la fermeture le troisième dimanche de septembre pour les eaux de 1<sup>ère</sup> catégorie à savoir cette année du 12 Mars au 18 Septembre.

Un début de saison satisfaisant pour nos passionnés de pêche en rivière. Les pluies abondantes du début d'année ont regonflé sommairement et provisoirement le niveau de nos cours d'eau.

Il est temps pour nos pêcheurs de s'oxygéner les poumons et dépoussiérer les cannes à pêche afin de taquiner la truite dans de bonnes conditions au toc, à la cuillère, à la mouche ...etc.

De magnifiques salmonidés de tailles différentes ont ainsi été capturés, les petits bien évidemment relâchés avec précaution afin de ne pas blesser ce poisson très fragile qui est remis à l'eau systématiquement pour les pêcheurs no-kill (consiste à relâcher le poisson vivant et non blessé dans les meilleures conditions). Afin de faciliter cette pêche pratiquée chez un nombre croissant de jeunes pêcheurs, nous avons aménagé notre règlement intérieur et supprimé l'ardillon (contre pointe empêchant le poisson de se décrocher) de nos hameçons.

C'est mi-juillet comme chaque année maintenant, et je pense qu'il va falloir sérieusement s'y habituer, que la pêche 1<sup>ère</sup> catégorie a dû être interrompue en raison du manque d'eau lié à la sécheresse.

De souvenir il faut remonter bien en arrière pour retrouver une fermeture de la saison avec des conditions satisfaisantes...

Concernant la pêche en étang, le bilan est plutôt positif, la baisse du niveau d'eau n'a pas, voire très peu, impacté la pêche.

Pour l'étang du Hohbuhl, la fréquentation est en augmentation, les prises nombreuses : Carpes, Brochets, Gardons ... etc... Le no-kill pratiqué par de nombreux pêcheurs pour la carpe permet de préserver la population de poissons et facilite la pêche.

Concernant le Lachtelweiher, la fréquentation est plutôt stable. Les pêcheurs parcourent bien souvent des longs trajets pour venir se ressourcer dans ce lieu de détente.

Un grand merci à Béatrice et Thomas SUTTER pour la vente des permis de pêche, de l'organisation des tours de garde ainsi qu'à tous les membres qui en assurent les permanences.

**« Je demanderai aux pêcheurs membres et autres de respecter les personnes qui assurent les tours de garde ce qui ne semble pas toujours être le cas sous peine de sanctions voire radiation de la société »**

Fin juillet, une matinée de nettoyage a été réalisée au Lachtelweiher, afin de donner à ce site de Kirchberg le charme qu'il mérite !

La page se ferme sur cette saison 2022, en espérant que 2023 ne rejoue pas le même scénario, surtout pour nos cours d'eau. Je sais que mes propos sont pessimistes, mais avouez que le bilan de ces dernières années est très moyen. La pluie est venue gonfler nos cours d'eau bien tardivement, mais hélas depuis une bonne décennie les nappes phréatiques ont bien du mal à se remplir et la sécheresse de la saison d'été fait le reste.

INTÉGRATION DES MEMBRES DE  
L'ASSOCIATION DE PÊCHE DOLLEREN À LA SPKW



# SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE KIRCHBERG/WEGSCHEID

## »» Historique de l'association de pêche de DOLLEREN

« Après la seconde guerre mondiale, un avocat mulhousien avait seul le droit de pêcher à DOLLEREN.

En 1954, puis en 1955, les propriétaires des rives des cours d'eau de la commune ont été contactés en vue de constituer une association, afin que les habitants aient, eux-aussi, le droit de pêcher dans la Doller.

Le 5 novembre 1955, le Préfet du Haut-Rhin autorisa par arrêté la création d'une association syndicale de propriétaires ayant pour objet la surveillance de la pêche, la mise en valeur piscicole et la protection du poisson dans les cours d'eau de DOLLEREN.

Les ASA étant soumises au Trésor Public, avec des contraintes administratives de plus en plus complexes, le comité de l'ASA de DOLLEREN a consulté les riverains en vue d'une dissolution. 75% des propriétaires consultés y ont été favorables. D'autre part, les effectifs de l'ASA DOLLEREN s'étant très fortement réduits, il était devenu évident que pour continuer à fonctionner, il fallait s'associer à une autre société de pêche.

Fin juin 2021 nous avons été sollicités par M. REYMANN Sébastien, Maire de DOLLEREN, dans le but d'un rapprochement entre l'association Syndicale de pêche de DOLLEREN et la SPKW en contre partie du droit de pêche de nos membres sur leurs parcours.

Une première rencontre a eu lieu le 03 Août 2021 en présence de M. HAFFNER Roland Président, M. GALLI Christian Vice-Président, M. SUTTER Thomas Trésorier pour la SPKW et M. TROMMENSCHLAGER Roger Président et M. STUDER Jean Michel Vice-Président pour DOLLEREN au cours de laquelle la décision a été prise d'une possibilité d'intégration des membres de DOLLEREN à la SPKW.

La Réunion de comité du 19 Novembre a donné une suite favorable à cette demande et fixé les conditions d'adhésion des pêcheurs de Dolleren.

Le 1<sup>er</sup> Février 2022 une nouvelle réunion en présence de M. REYMANN Sébastien Maire de DOLLEREN a permis de valider les attentes des deux parties.

L'Association Syndicale de Pêche de DOLLEREN a

été dissoute par Monsieur le Sous-Préfet de Thann-Guebwiller le 17 décembre 2021 à la demande de l'ASA DOLLEREN, en Assemblée Générale Extraordinaire, après la consultation des propriétaires riverains.

Le 06 Mars 2022 c'est lors de l'assemblée Générale de notre association que la décision a été validée à l'unanimité par les membres de la SPKW.

À partir de 2022, les droits de pêche ont été confiés à la Société de Pêche de KIRCHBERG-WEGSCHEID avec les mêmes objectifs de garantie de pêche et de gestion des ressources piscicoles.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 06 mars 2022 au refuge du Hohbuhl en présence des élus des trois communes, M. Raphaël SCHELLENBERGER Député, de M. Jean-Claude ZWICKERT Président de la fédération de pêche du Haut-Rhin, des brigades vertes ainsi qu'une quarantaine de membres de l'association. Le président a fait un bref résumé des deux années qui ont empêché la société de fonctionner suite à la pandémie et annonce la reprise des manifestations destinées à rassembler pêcheurs et population de la vallée afin de maintenir le lien social.

Le rapport d'activité a été présenté par la secrétaire.



## MANIFESTATIONS 2022

Après deux années de trêve nos manifestations ont pu reprendre dans de bonnes conditions sans restriction particulière, mise à part le respect des règles de bases.

Quitter son chez soi !!!!! Difficile ! Mais se retrouver autour d'un centre d'intérêt, d'une même passion afin de renouer ce lien social si important dans nos villages, c'est bien le rôle de nos associations.

La reprise se fait en douceur

- Début de la campagne par la vente de truites du Vendredi Saint le 15 avril

Journée ensoleillée qui nous a permis de commercialiser une partie de notre cheptel de truites de la pisciculture de la BLESCHMITT.

### 150 kg de truites ont été commercialisés

- Concours de pêche du 24 avril

Notre concours de pêche a rassemblé 70 pêcheurs par une magnifique journée. Un important alevinage de truites et de carpes a été effectué pour cette occasion. Pour le plus grand plaisir des carpistes, de belles prises ont été à la hauteur, la pêche à la truite s'est avérée bien plus délicate par contre...

Concernant la partie gastronomique 99 repas ont été servis. L'excellente terrine et le ragoût de marcassin fournis par la société de chasse « LE WALDHORN » ont éveillé les papilles de nos convives.



- Animation d'été

L'accueil des jeunes en période estivale afin de leur transmettre notre savoir-faire est un moment important pour une association.

Cette année, une trentaine de jeunes sont venus s'initier à la découverte du loisir pêche lors de nos quatre séances d'animation. À l'issue de ces journées une récompense a été attribuée à tous les lauréats.

Cette activité est un lien avec la découverte des éléments naturels permettant d'approcher les poissons d'eau douce, de les identifier tout en apprenant à manipuler une canne à pêche.

C'est bien évidemment un vivier pour notre association !

Merci à Béatrice, Sophie, Virginie et Thomas SUTTER, Philippe HENN, Francis et Yvette WECKNER, Pierre STUDER ainsi que Roland HAFFNER.



# SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE KIRCHBERG/WEGSCHEID

## • Repas Carpes frites

L'organisation de cette manifestation était très incertaine, c'est finalement 3 semaines avant que la décision de maintenir l'évènement a été validée.

En cause : la pénurie, les restrictions quantitatives et l'envolée des tarifs de l'huile de plus 50%.

L'ingrédient déterminant dans la réussite de la cuisson d'une carpe de qualité est l'huile d'arachide, elle résiste à des températures bien supérieures à 200 degrés (température idéale de cuisson 180/190 degrés).

C'est par une journée ensoleillée que nos 140 amateurs de poisson ont pu déguster les darnes préparées par nos cuisiniers à partir de six heures du matin, 60 kg ont été emportés ou livrés.

Les cuisiniers ont été félicités par nos convives ! Pas mal pour une reprise !!!!!!!!

## • Repas de clôture et journée de pêche récréative

Le samedi 15 octobre a eu lieu notre traditionnelle journée de pêche interne à l'étang du Hohbuhl de KIRCHBERG. Cette journée pluvieuse n'a pas empêché les pêcheurs de venir taquiner le poisson dès 09 heures du matin. Malgré un alevinage de 50 kg de truites, les prises ont été peu nombreuses.

Je crois bien que nos pêcheurs fatiguent et vieillissent !!!

Pour déjeuner, nos pêcheurs et leurs épouses ont pu se retrouver pour le repas de midi autour d'un excellent civet de chevreuil.

Un bon moment d'échange !



**La dernière Édition « Vente de truites de Noël » aura lieu le samedi 17 décembre 2022 de 09h00 à 12h00,** comme à l'accoutumée devant la Mairie de Wegscheid. Un grand merci à Mr le Maire pour la mise à disposition de l'emplacement et la fourniture d'électricité.

## REFUGE :

La situation et le cadre de l'étang du Hohbuhl et de notre refuge en fait un lieu très convoité.

Sa mission première est de rassembler les gens autour d'une fête familiale pour vivre des retrouvailles avec des proches dans un écrin de verdure.

Afin d'améliorer le confort des usagers et d'adhérer au plan de transition écologique, la SPKW a effectué plusieurs investissements à savoir l'acquisition d'une centaine de chaises et le remplacement des luminaires intérieurs du refuge par un éclairage led pour la somme de 3 000 €

La fréquentation est stable voire normale par rapport à 2019.

## ÉTANG DU HOHBUHL

Comme vous l'avez certainement déjà constaté, une importante érosion de la digue s'est formée à l'étang du Hohbuhl. Afin de sécuriser l'ensemble, d'importants travaux d'engrènement sont nécessaires rapidement pour ne pas mettre en péril la digue déjà fortement endommagée.

Des contacts ont été pris avec des entreprises spécialisées, un budget de l'ordre de 30000€ est à prévoir.



## PISCICULTURE

C'est toujours avec une grande fierté que la société de pêche de KIRCHBERG-WEGSCHEID fournit les associations de la haute vallée ainsi que l'AAPPMA de Masevaux avec les magnifiques poissons élevés dans notre pisciculture. C'est Robert BINDLER qui, à 79 ans, reste en charge de la gestion de ce patrimoine. L'expérience et le savoir-faire acquis durant ces nombreuses années lui permettent de palier aux différentes contraintes que lui réservent bien souvent ces truites dans les différentes étapes, de l'éclosion à la commercialisation de ce magnifique poisson d'élevage.

Je me répète certainement tous les ans, mais je suis certain que tu le mérites Robert :

## TOUTES MES FÉLICITATIONS ET UN GRAND MERCI POUR TON INVESTISSEMENT !



## ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Quels que soient nos goûts ou les causes que l'on défend, nous croyons que les partager ensemble est essentiel. Les associations nous donnent cette opportunité chaque jour et nous permet de trouver une activité à faire ensemble.

## REMERCIEMENTS

Le comité et les membres de la société de pêche remercient toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la vie de notre association et vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vivons actuellement une période difficile, la violence, la crise sanitaire, économique, le chômage font partie de notre quotidien.

Bien des sacrifices s'imposent et la prudence est de rigueur. ❖



## PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- Vente de truites de Noël 17/12/2022
- Assemblée Générale 05/03/2023
- Vente de truites du Vendredi Saint 07/04/2023
- Concours de pêche Hohbuhl 23/04/2023
- Carpes Frites 03/09/2023
- Concours interne 14/10/2023
- Vente de truites de Noël 16/12/2023

Merci à Thomas SUTTER et Yvette WECKNER pour les photos.

Le président : Roland HAFFNER

# Au fil de la vie

## HEUREUX ANNIVERSAIRES

aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2022

WIEDER Gilbert	78 ans	02.01.1944	BIRGENTZLEN Colette née LESIEUR	73 ans	27.05.1949
<b>01</b> KLEIN Lisette née MUNCH	80 ans	03.01.1942	STAMPFLER Lucette née REGISSER	87 ans	29.05.1935
RUBECHI Noëlle née CASANOVA	73 ans	07.01.1949	LINDECKER Daniel	73 ans	03.06.1949
BIRGENTZLEN Georges	74 ans	09.01.1948	<b>05</b> MEYER Henriette née LERCH	90 ans	08.06.1932
ROTH Paul	84 ans	10.01.1938	HAFFNER Charles	84 ans	09.06.1938
EHRET Juliette née RINGENBACH	83 ans	11.01.1939	WEISS Elvire née HALLER	73 ans	11.06.1949
HOLSTEIN Geneviève née BOESCH	79 ans	13.01.1943	UHLEN Bernadette née MEYER	84 ans	16.06.1938
LOEB Mariette née ILTIS	77 ans	13.01.1945	THINNES Jean-Claude	76 ans	26.06.1946
BEHRA Jean-Paul	79 ans	17.01.1943	BLIN Liliane née GEBEL	73 ans	28.06.1949
MARRON Christiane née KESSLER	78 ans	18.01.1944	<b>06</b> KLINGLER Maurice	91 ans	27.06.1931
<b>02</b> PARSONS Franck	92 ans	20.01.1930	WALTER Elisabeth née EHRET	77 ans	27.06.1945
MEYER Marie-Laure née WIMMER	75 ans	22.01.1947	KNEHR Christiane née SUTTER	83 ans	28.06.1939
KOHLER Francis	76 ans	25.01.1945	MORITZ Paulette née EHRET	81 ans	29.06.1941
KAMMERER Thiébaud	78 ans	28.01.1944	WIMMER Irène née WIESER	84 ans	30.06.1938
LINDECKER André	79 ans	03.02.1943	BEHRA Paul	77 ans	02.07.1945
SALEWSKI Suzanne née BERG	93 ans	04.02.1929	DERLER Charlotte née SENGER	84 ans	04.07.1938
HOOG Agnès née RINGENBACH	77 ans	11.02.1945	MARBACH Jean-Luc	70 ans	04.07.1952
LINDECKER Christiane née CRAGUE	78 ans	18.02.1944	ROOS Violette née PATTY	76 ans	07.07.1946
FLUHR Mariette née KIPPELEN	75 ans	18.02.1947	DOPPLER Etienne	72 ans	07.07.1950
HAFFNER Gabrielle née TROMMENSCHLAGER	84 ans	19.02.1938	<b>07</b> BINDLER Christiane née LEHMANN	85 ans	10.07.1937
BRUMPTER Lorette née RAGAZZINI	79 ans	19.02.1943	KIPPELEN Nicole née EICH	82 ans	14.07.1940
SCHOPPERLE Anne-Marie	70 ans	21.02.1952	<b>08</b> WIEDER Frida née UHLEN	80 ans	17.07.1942
LINDECKER Patrice	71 ans	22.02.1951	RUBECHI Christian	75 ans	17.07.1947
MEYER Jacques	82 ans	23.02.1940	KESSLER Marguerite née KLINGER	77 ans	20.07.1945
BAUMANN André	82 ans	27.02.1940	ROOS Jean-Paul	79 ans	22.07.1943
BLIN Jean-Pierre	73 ans	01.03.1949	LINDECKER Raymond	83 ans	25.07.1939
STEMPFEL Marianne née BELLICINI	83 ans	04.03.1939	STEGER Aloyse	73 ans	26.07.1949
<b>03</b> EHRET Marie Louise née WENDLING	85 ans	04.03.1937	BEHRA Jeannine née KESSLER	77 ans	29.07.1945
WIEDER Gérard	84 ans	04.03.1938	RINGENBACH Nicole née MONTAGNON	76 ans	07.08.1946
GASSER Béatrice	70 ans	05.03.1952	BRACCINI Monique née TROUILLET	75 ans	07.08.1947
KLEIN Jean-Paul	86 ans	06.03.1936	GASSER Aimé	77 ans	14.08.1945
KAMMERER Marie-Laure née WEISS	75 ans	07.03.1947	WEISS Daniel	73 ans	14.08.1949
STEINER Suzanne née WEISS	75 ans	07.03.1947	RICHARD Marguerite née STEGER	76 ans	18.08.1946
LINDECKER Marie-Odile née WIMMER	70 ans	08.03.1952	FLUHR Marie née UHLEN	89 ans	19.08.1933
MESSAOUDI Danièle née QUENTIN	77 ans	14.03.1945	KLINGLER Madeleine née COLLE	87 ans	22.08.1935
RINGENBACH Jean Claude	72 ans	17.03.1950	BINDLER Robert	79 ans	27.08.1943
VIKOR Gabrielle	75 ans	19.03.1947	RINGENBACH Louis	81 ans	29.08.1941
RAVERDY Yolande	70 ans	25.03.1952	FLUHR Robert	79 ans	10.09.1943
PFEFFER Alice née ZIMMERMANN	87 ans	27.03.1935	BRUMPTER Paul	77 ans	18.09.1945
<b>04</b> MAX Juliette née ZIMMERMANN	95 ans	28.03.1927	GOVERNEUR Danièle née FLAHAUT	70 ans	21.09.1952
KOHLER Josée née GALLI	73 ans	28.03.1949	GASSER Micheline née BEHRA	73 ans	23.09.1949
TOTTOLI Suzanne née FICHTER	84 ans	31.03.1938	<b>09</b> LIEBER Alexandre	90 ans	25.09.1932
BEY Marie Reine née BOH	73 ans	07.04.1949	LINDECKER Maurice	75 ans	25.09.1947
GEORGET Michel	76 ans	11.04.1946	CLAVEL Christiane née BAUMANN	81 ans	27.09.1941
BEY Francis	77 ans	15.04.1945	STEINER Maurice	74 ans	27.09.1948
KIPPELEN Marie Louise née AST	77 ans	18.04.1945	FORNY Michelle	70 ans	01.10.1952
BEHRA Augustine née WIMMER	72 ans	27.04.1950	<b>10</b> WALTER Richard	80 ans	05.10.1942
WIEDER Marie-Mathilde née KOENIG	73 ans	29.04.1949	BAUMLIN René	74 ans	07.10.1948
GULLY Marguerite née BEHRA	88 ans	01.05.1934	<b>11</b> LINDECKER Gérard	80 ans	09.10.1942
LIEBER Francine née SCHOTT	81 ans	17.05.1941	BINDNER Marc	74 ans	11.10.1948
WEISS Jean Charles	88 ans	24.05.1934	GINOT André	70 ans	12.10.1952



LINDECKER Huguette née GIRARDEY	75 ans	13.10.1947	BRACCINI Claude	76 ans	26.11.1946
LEVEQUE Brigitte née RINGENBACH	72 ans	15.10.1950	GINOT Liliane née LOTZ	75 ans	28.11.1947
ACKERMANN Marie-Eve née BETTY	87 ans	22.10.1935	<b>12</b> MEYER Jean-Pierre	92 ans	29.11.1930
SIEWERT Yves	71 ans	29.10.1951	MESSAOUDI Abdelkader	74 ans	30.11.1948
TRESCH Françoise née KIPPELEN	74 ans	30.10.1948	WOLOSZYN Daniel	71 ans	03.12.1951
LEVEQUE Henri	73 ans	01.11.1949	BOUTANT Marie-Geneviève née LUTTRINGER	73 ans	08.12.1949
FORNY Jacques	71 ans	01.11.1951	INCERTI Marino	71 ans	14.12.1951
WEISS Jacques-Antoine	71 ans	03.11.1951	<b>13</b> HAFFNER Marie-Rose née RINGENBACH	91 ans	16.12.1931
THEBAULT Marie Madeleine née CHALARD	74 ans	07.11.1948	WEISS Gabrielle née ZIMMERMANN	80 ans	16.12.1942
ROTH Sabine née DUHAMEL	84 ans	11.11.1938	KESSLER Fernande née GASSER	78 ans	18.12.1944
FESSLER Marie	78 ans	12.11.1944	LERCH Jean-Marie	75 ans	20.12.1947
BOCKSTAHL Florence née LINDECKER	86 ans	16.11.1936	<b>14</b> TROMMENSCHLAGER Gabrielle née LEVEQUE	81 ans	21.12.1941
TROMMENSCHLAGER Astride née STEGER	83 ans	18.11.1939	CRISCUOLO Jean-Georges	76 ans	22.12.1946
BRUNOT DE ROUVRE Marie-France née ROUVEL	82 ans	19.11.1940	KIPPELEN François	84 ans	23.12.1938
BOUTANT Michel	73 ans	19.11.1949			

### NAISSANCES

<b>15</b> Maelo SKAMBA	15.01.2022
fil de Elise VAN LOY et Anthony SKAMBA	
Félicia DOXIN	28.02.2022
fil de Pauline BÈGUE et Cyril DOXIN	
Louve LE DALLOUR	26.04.2022
fil de Lucile RUBAT et Arnaud LE DALLOUR	
Nolan WINKLER PERNEY	15.06.2022
fil de Megane PERNEY et Anthony WINKLER	
<b>16</b> Léon MASSING	13.09.2022
fil de Anna LOUX et Christophe MASSING	

### MARIAGES

Fanny et Jérémie WEIL	08.07.2022
<b>17</b> Virginie et Charles BLENY	26.08.2022

### NOCES DE DIAMANT

<b>18</b> Gabrielle et Charles HAFFNER	28.07.1962
--	------------

### NOCES D'OR

<b>19</b> Suzanne et Maurice STEINER	14.10.1972
--------------------------------------	------------

### NOCES DE PALISSANDRE

<b>20</b> Madeleine et Maurice KLINGLER	09.08.1957
---	------------

### DÉCÈS

WALTER Marie-Rose	06.02.2022
BRISWALTER Blanche	17.03.2022
UHLEN Hélène	15.04.2022
ERHARD Fabien	30.05.2022
BISCHOFF Germaine	01.08.2022
KIPPELEN Henri	06.09.2022
WIMMER Irène	10.11.2022
FESSLER Roger	20.11.2022



### Mairie :

18 rue du moulin - 68290 KIRCHBERG  
Tél : 03.89.82.02.00 - Fax : 03.89.82.91.11  
e-mail : [mairie@kirchberg.fr](mailto:mairie@kirchberg.fr)

Ouverture au public : Lundi - Vendredi de 10 h 30 à 12 h 00.  
Mardi - Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00.

### Atelier communal :

15 rue Langenfeld KIRCHBERG  
Tél : 03.69.29.19.08 e-mail : [servitec.kirchberg@estvideo.fr](mailto:servitec.kirchberg@estvideo.fr)

**Site internet :** [kirchberg.fr](http://kirchberg.fr) - suivez nous sur l'application INTRAMUROS à télécharger sur votre téléphone portable.

### Sous-Préfecture de Thann-Guebwiller :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
3 avenue Poincaré - BP119 - 68802 THANN CEDEX  
Tél : 03.89.37.09.12 - e-mail : [sp-thann@haut-rhin.gouv.fr](mailto:sp-thann@haut-rhin.gouv.fr)  
Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

**Trésorerie de Guebwiller :** Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, le Service de Gestion Comptable est joignable au 03.89.74.93.51 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. L'ouverture au public sur site au 3 place Lecocq à Guebwiller du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 (fermé l'après-midi). [sgc.guebwiller@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:sgc.guebwiller@dgifp.finances.gouv.fr)

### Centre des Finances Publiques de THANN :

57 rue du Général de Gaulle - 03.89.38.58.00  
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 45.

### Brigades vertes :

1 rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM  
Tél : 03.89.82.82.84 ou 03.89.74.84.04 (siège à Soultz).

### Centre médico-social :

24 avenue Gérard - MASEVAUX - 03.89.82.40.81 - Lundi et Jeudi de 8 h 30 à 12 h - [espacesthann@cg68.fr](mailto:espacesthann@cg68.fr)  
Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous lors des permanences.  
La puéricultrice propose des consultations nourrissons et reçoit sur rendez-vous.

### École RPI KIRCHBERG-WEGSCHIED-SICKERT :

Directrice Manon FURTER : 03.89.82.06.27

### Relais Petite Enfance de Créaliance (anciennement Relais Assistance Maternelle) :

2 rue de l'école à MASEVAUX 03.89.82.47.35 - [rpe@crealiance.org](mailto:rpe@crealiance.org)

### Service des médecins :

Docteurs J-P MULLER - C.CORDIER - V.ANSTETT - P.SCHWARB - P.THINES - D.DORGLER - R. STAECHLE  
Groupe médical de la Doller à Masevaux 03.89.82.80.00  
T.CASTERA à SENTHEIM 03.89.82.51.08  
E.ULLRICH à GUEWENHEIM 03.89.82.84.84

### Vétérinaires :

SAINTENOIS Danielle 10 route Joffre Masevaux 03.89.38.88.73. (du lundi au vendredi : 9 h - 12 h ; 13 h 30 - 19 h 30, le samedi : 9 h 12 h).  
DELAFOLIE-MICHAUD-PFLIEGER (SCP Vétérinaire) - 30 rue du Mal Foch Masevaux 03.89.38.88.34 (du lundi au vendredi : 7 h 30 - 12 h 00 - 14 h 18 h, le samedi 7 h 30 - 12 h).

MSVET68 - 1 place Lieut.Col.Gayardon Masevaux : 03.89.28.93.79 (du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 - 14 h 19 h, le samedi 8 h 30 - 12 h).

### Carte nationale d'identité :

Pour les mineurs la carte est valable 10 ans. Pour les majeurs, la carte délivrée à compter du 01.01.2004 est prolongée de 5 ans sans aucune démarche. Pour un renouvellement ou pour une première demande, prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...).

Le formulaire de demande peut être récupéré en Mairie ou complété en ligne sur le site de la commune ou sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) « pré-demande ». Les pièces à fournir selon le cas sont indiquées

sur le site des communes ou sur le [service-public.fr](http://service-public.fr) (papier-citoyenneté...).

### Passeports biométriques :

Sont à demander auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...).

Pour un renouvellement ou pour une première demande, faites la même démarche que la Carte nationale d'identité : prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...), munissez-vous du formulaire et pièces demandées indiquées sur le site. Pour une personne majeure, le coût du timbre fiscal est de 86 €, pour une personne de 0 à 14 ans, le coût est de 17 €, pour une personne de 15 à 17 ans, le coût est de 42 €. L'achat du timbre fiscal peut se faire en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr), munissez-vous de votre carte bancaire.

Petites informations : Chaque demandeur majeur ou mineur à partir de 12 ans doit se présenter personnellement pour le dépôt et le retrait. Néanmoins, la présence des mineurs de moins de 12 ans est exigée à minima au moment du dépôt du dossier. En cas de perte de ces pièces d'identité, la déclaration est à valider uniquement par la mairie détentrice du dispositif de recueil informatisé.

### Autorisation de sortie du Territoire des mineurs français :

L'enfant qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents doit avoir les documents suivants : - L'original du formulaire cerfa n°15646\*01 d'autorisation de sortie de territoire signé par le titulaire de l'autorité parentale - la copie d'un justificatif d'identité du parent signataire (carte d'identité, passeport) - la pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport + visa si nécessaire selon le pays de destination). Consultez les conseils aux voyageurs sur le site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr). Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

### Permis de conduire et carte grise :

Depuis le 6 Juin 2017, les demandes doivent se faire en ligne sur le site internet dédié : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

### Les demandes d'immatriculations des véhicules :

Doivent être réalisées par internet : [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) - 0811 105 716

### France SERVICES – UN SERVICE PROCHE DE CHEZ VOUS :

Les agents France Services au sein de la Mairie de MASEVAUX-NIEDERBRUCK vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous au 03.89.82.40.14 (taper 1 pour France Services) ou par courriel : [franceservices@masevaux.fr](mailto:franceservices@masevaux.fr).

### SVP – Besoin d'aide concernant vos droits portant sur des questions administratives, juridiques et fiscales :

(logement, voisinage, impôts et taxes, assurance, emploi) ? une ligne téléphonique est à votre disposition : 03.68.70.69.72 du lundi au vendredi de 9 h à 19 h. Lors de l'appel un code est demandé, veuillez communiquer le MIS43. Ce service est gratuit.

### Inscription en Mairie :

Il est rappelé, et c'est une OBLIGATION, que tout changement de domicile (arrivée, départ) doit être déclaré en Mairie. Dans le cas d'une arrivée, pensez à vous munir de votre livret de famille et à nous communiquer votre relevé de compteur d'eau.

### Compteurs d'eau :

Vous recevez deux factures d'eau dans l'année. L'une au mois de Juin correspondant à 50 % de la consommation de l'année n-1 et l'autre, au mois de Novembre correspondant à la consommation réelle. Celle-ci est calculée d'après le relevé de votre compteur effectué par les agents communaux. En cas d'absence, l'agent du secteur laissera dans votre boîte aux lettres un avis de passage qu'il conviendra de compléter et de nous retourner dans les plus brefs délais (boîte aux lettres de la mairie ou mail).

### Liste électorale :

Les demandes d'inscription sur la liste électorale peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année. Elles peuvent également se

faire par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Attention : la déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale. L'inscription sur la liste électorale est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Une téléprocédure d'interrogation de la situation individuelle via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) vous permet de vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune. Si l'électeur n'est pas trouvé dans l'application, vous êtes invité à déposer une demande d'inscription sur la liste électorale.

### Feux :

Les feux sont interdits : matières plastiques, végétaux verts... Veuillez vous rendre à Masevaux-Niederbruck, une benne pour les végétaux est prévue à cet effet (située entre les ateliers communaux et les terrains de tennis).

### Utilisation d'engins motorisés :

L'usage d'outillage à moteur, tronçonneuses, tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que les engins d'exploitation forestière sont autorisés les heures suivantes :  
Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 heures ; 14 heures - 19 heures  
Les samedis : 9 heures - 12 heures ; 14 heures - 18 heures  
Les dimanches et jours fériés : 10 heures - 12 heures – article 3 de l'arrêté : l'utilisation des machines à moteur **doit rester l'exception**.

### STATIONNEMENT DE VÉHICULE SUR VOIE PUBLIQUE :

Un véhicule en infraction aux règles de stationnement définies par le code de la route (notamment en cas de stationnement abusif visé par l'article L. 417-1 de ce code) sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, peut faire l'objet d'une procédure de mise en fourrière dans les conditions prévues à l'article L. 325-1 du code de la route. Aux termes de l'article R. 417-12 du code de la route, « est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule, en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours.

L'article L. 325-1 vise également les véhicules « privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale et insusceptibles de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols » qui peuvent être mis en fourrière à la demande et sous la responsabilité du maire ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent.

Selon l'article L. 325-2 du code de la route, la mise en fourrière peut être prescrite, par un officier de police judiciaire.

Au terme de la procédure de droit commun, le véhicule sera, si le propriétaire ne s'est pas manifesté dans un délai de trois jours, expertisé et classé en fonction de sa valeur vénale dans l'une des trois catégories détaillées au I de l'article R. 325-30 du code précité. Cette étape permet de déterminer le délai au terme duquel un véhicule non récupéré par son propriétaire est réputé abandonné (10 jours pour les véhicules d'une valeur vénale inférieure à 765 €, classés en catégorie 3 et 30 jours pour les autres véhicules, à compter de la notification faite au propriétaire).

En cas d'abandon du véhicule, l'autorité de fourrière décidera ensuite de sa remise, soit au service des domaines en vue de son aliénation, soit à un centre agréé « véhicules hors d'usage » (VHU) en vue de sa destruction (pour les véhicules classés en catégorie 3 principalement).

Si le véhicule stationné sur la voie publique est considéré comme une « épave » (tel est le cas des véhicules insusceptibles de réparations), il devra être directement livré à la destruction par l'autorité locale territorialement compétente en matière de gestion des déchets.

### ANIMAUX :

Il faut éduquer son animal pour que sa présence soit tolérée par tous. Petits rappels :

- Les chiens sont tenus en laisse ;
- Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ;
- Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage ».
- La détention de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie est soumise à une réglementation particulière, et notamment la possession d'un permis de détention délivré par le Maire.

### PISCINE :

Il serait utile que nous soyons informés du remplissage des piscines (24 h à l'avance) afin de ne pas imputer l'augmentation de la consommation sur une éventuelle fuite du réseau de distribution ([mairie.kirchberg@tv-com.net](mailto:mairie.kirchberg@tv-com.net) ou 03.89.82.02.00).

### SÉCURITÉ : L'ÉCOLE MATERNELLE - L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

La plus grande vigilance s'impose à tous, lors de la dépose et de la prise en charge de vos enfants et petits-enfants. Des parkings sont prévus à cet effet... merci de les utiliser, un accident est si vite arrivé...

### DÉNEIGEMENT :

Pour assurer la sécurité de tous, il est rappelé que les habitants sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur propriété et créer un passage pour les piétons.

### OBLIGATIONS DES RIVERAINS :

- Les cinq commandements du propriétaire ou locataire riverain :
  - veiller à la propreté des rues, trottoirs, rigoles et caniveaux par un balayage fréquent,
  - veiller à l'évacuation des eaux de pluie en gardant les tuyaux de descente en bon état,
  - effectuer l'élagage des haies vives et autres arbres débordant sur le domaine public,
  - procéder à l'enlèvement des mauvaises herbes sur toute la longueur de sa propriété.
  - éviter le stationnement de vos véhicules sur les trottoirs et sur la chaussée.

# Rappel sur les Numéros d'Urgence



Pour signaler un feu, un accident de la circulation, une inondation, une chute de tuiles, un nid de guêpes ou de frelons à enlever immédiatement ou dans la soirée,

## Faites le 18

Ce qui déclenchera, par bip ou sirène, les équipes de secours départementales afin de porter les secours adéquats à la situation

Face à une urgence médicale grave ou dans le doute

## pour appeler le Samu faites le 15

C'est le SAMU qui déclenchera les secours pompier, Hélicoptère, médecin ou ambulance privée selon les besoins.

## Le 17

Pour appeler la gendarmerie ou la police,

## Le 112

Appel d'Urgence Européen Peut être utilisé dans tous les Pays de la Communauté Européenne.

Le Maire, Les Adjoints,  
Les Conseillers  
Municipaux, avec le  
Personnel Communal  
et Intercommunal  
Vous souhaitent de Joyeuses  
Fêtes et vous présentent leurs  
**Meilleurs Voeux pour 2023**



FLORIANE